



HAL
open science

Neuville, département du Val d'Oise (95), ZAC Neuville 2 - Phase 2 [OA 109329]

Aurélie Battistini

► To cite this version:

Aurélie Battistini. Neuville, département du Val d'Oise (95), ZAC Neuville 2 - Phase 2 [OA 109329]. OA 109329, SRA - Île-de-France; SDAVO. 2013, 59 p. <hal-04573835>

HAL Id: hal-04573835

<https://hal.science/hal-04573835v1>

Submitted on 13 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Le Conseil général
soutient la recherche archéologique

val
d'oise le département

Neuville

Département du Val d'Oise (95)

“ZAC Neuville 2 - Phase 2”

Rapport de diagnostic archéologique
du 19/11/2012 au 11/12/2012

Arrêté de prescription : 2010-557
Arrêté de désignation : 2012-578

Par
Aurélie Battistini

Avec la collaboration de
Fanny Trouvé
Monique Wabon
Aurélien Lefeuvre

Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
47, rue Le Peletier
75009 Paris

Février 2013



Neuville-sur-Oise

« ZAC Neuville 2 »

Phase 2

Département du Val d'Oise
(95)

Rapport de diagnostic archéologique préventif

du 19/11/2012 au 07/12/2012

Arrêté de prescription : 2010-557

Arrêté de désignation : 2012-578

N° INSEE des communes : 95450

Par
Aurélie Battistini
Avec la collaboration de
Aurélien Lefeuvre
Fanny Trouvé
Monique Wabont

Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
6 rue de Strasbourg
93200 Saint-Denis

Année 2013

Sommaire

FICHE SIGNALÉTIQUE	4
INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN OEUVRE	5
MOTS CLES DES THESAURUS	6
TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS	7
NOTICE SCIENTIFIQUE.....	8
Introduction.....	12
I- Contexte géographique et géologique	12
I.2 Contexte historique et archéologique	16
I.3 Etude archéogéographique	16
I.3.1 Situation topographique et hydrographique	16
I.3.2 Occupation bâtie et usage des sols depuis le XVIIIe siècle	16
I.3.3 Le réseau routier	19
I.3.3- 1 Morphologie du réseau supra-local et local.....	19
I.3.3- 2 Voies en relation avec l'emprise.....	19
I.3.4 Morphologie du découpage foncier	26
I.3.5 Problématique	26
I.3.6 Bilan : Confrontation des données en aval de l'opération	26
I.4 Stratégie et méthode mise en œuvre	29
I.5 Contraintes	29
II- Les occupations archéologiques	31
II.1 La protohistoire.....	31
II.2 Epoque contemporaine	32
II.2.1 Les traces agraires	32
II.2.1-1 Interprétation	32
II.2.2 Les structures fossoyées.....	35
II.2.2- 1 Interprétation	38
II.2.3 La trame viaire.....	40
II.2.4 Fosses.....	40
III- Conclusion.....	43
Bibliographie	44
Liste des figures	46
Inventaire des structures	47
Inventaire des artefacts et écofacts.....	51
Inventaire des photographies	55

FICHE SIGNALÉTIQUE

Région : Ile-de-France
Département : Val d'Oise (95) **Communes :** Neuville-sur-oise
Code INSEE : 95450
Lieu-dit ou adresse : La garenne de Neuville
Cadastre : parcelles n° 288, 159, 160, 189, 190pp, 191pp, 194pp, 203pp, 202pp
Coord. Lambert I carto : X : 581179,343 Y : 1145426,597
Coord. Lambert 93 : X : 632640,545 Y : 6879168,008
Altitude : 47 et 54 m NGF
Propriétaire du terrain : SPLA (Cergy Pontoise Aménagement)

Arrêté de prescription n° : 2010-557 en date du 30/08/2010
Arrêté de désignation n° : 2012-578 en date du 16/10/2012
Responsable désigné : Aurélie Battistini
Organisme de rattachement : Conseil général du Val d'Oise
Maître d'ouvrage des travaux : SPLA (Cergy Pontoise Aménagement)
Nature de l'aménagement : Zone d'Aménagement Concerné (ZAC)
Opérateur chargé des travaux : Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise (SDAVO)

Surface du projet d'aménagement : 124 000 m²
Dates d'intervention sur le terrain : 19 novembre au 07 décembre 2012
Surface diagnostiquée : 123 628,67 m² **surface sondée :** 15 533 m²
% de la surface sondée : 12.5 %

Résultats

Problématique de recherche et principaux résultats :

Préalablement au projet du Centre National de Conservation des Patrimoines (CNCP) par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, un diagnostic archéologique a été prescrit par les services de l'Etat au lieu-dit « *La garenne de Neuville* », sur la commune de Neuville-sur-Oise (Val d'Oise – 95).

L'attention des services de l'Etat a été alertée par la position dans la boucle de l'Oise et par la présence possible de vestiges de 1940 déjà repérées lors de la première phase d'un diagnostic réalisé en 2011 par le SDAVO.

Résultats : Le diagnostic conduit en 2012 a révélé des vestiges témoignant d'une fréquentation de la zone à différentes époques. On notera en particulier la mise en évidence d'indices datés de la protohistoire et d'une occupation contemporaine essentiellement tournée vers l'agriculture et la chasse.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :

SDAVO – Abbaye de Maubuisson – 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN OEUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA : Yves Roumegoux Conservateur en charge du dossier
SDAVO : Aurélie Battistini Responsable scientifique

Intervenants administratifs :

DRAC Ile-de-France, SRA : Bruno Foucray Conservateur régional de l'archéologie
SDAVO : Patrice Rodriguez Chef de service

Aménageur : SPLA (Cergy Pontoise Aménagement)

Financement : Redevance

Terrain :

Préparation : Jean- Gabriel Pariat, Aurélien Lefevre, Fanny Trouvé

Terrain : Guillaume Le Goïc, Sophie Borg, Aurélie Battistini

Photographies : Guillaume Le Goïc, Sophie Borg, Aurélie Battistini

Topographie : Aurélie Battistini (GPS GS08 Leica)

Post-fouille :

Lavage du mobilier : Guillaume Le Goïc, Sophie Borg

DAO : Guillaume Le Goïc, Sophie Borg, Aurélie Battistini

Base de données : Sophie Borg

Photographie du mobilier : Guillaume Le Goïc

Dessin du mobilier : Aurélie Battistini

Mise en page : Aurélie Battistini

Collaboration :

Archéographie : Fanny trouvé SDAVO

Contexte historique et archéologique : Monique Wabont, Aurélien Lefevre SDAVO

Expertise numismatique : Bruno Foucray SRA

Expertise céramique : Caroline Touquet SDAVO

Expertise métal : Aurélien Lefevre SDAVO

Expertise faunique : Jean-Gabriel Pariat SDAVO

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique : 1 pelleteuse hydraulique de 22 tonnes sur chenilles, avec godet de curage de 3 m.

Conducteur : Société Beaussire

MOTS CLES DES THESAURUS

Chronologie :

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	inférieur
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Halstatt (premier âge du Fer)
<input type="checkbox"/>	La Tène (second âge du Fer)

<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes :

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input type="checkbox"/>	Bâtiment
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input checked="" type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Unité domestique
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe

<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Autre

Nb	Mobilier
<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input checked="" type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input checked="" type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	Autre

Études annexes	
<input type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input checked="" type="checkbox"/>	An. de céramique
<input checked="" type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	An. du lithique
<input type="checkbox"/>	Autre

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
<i>Protohistoire</i>	<i>Fosse: 2</i>	<i>Céramique</i>	
<i>Epoque moderne contemporaine</i>	<i>Traces agricoles: 1 Chemin : 1 Fossé parcellaire: 1</i>	<i>Céramique Verre Faune Métal</i>	<i>Voirie Structure agricole Garenne</i>

NOTICE SCIENTIFIQUE

Un diagnostic archéologique s'est déroulée du 19 novembre au 11 décembre 2012 sur la commune de Neuville-sur-Oise (Val d'Oise) au Lieu-dit "*La garenne de Neuville*". Cette opération a été motivée le projet de construction du Centre National de Conservation des Patrimoines (CNCP) par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'attention des services de l'état a été alertée par la position dans la boucle de l'Oise, et par la présence possible de vestiges de 1940 déjà repérées lors de la première phase de diagnostic réalisé en 2011. Les travaux archéologiques ont été réalisés par le service d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO) dont la surface sondée est de 15 533 m², soit 12,5 % de la surface prescrite.

Le diagnostic a permis de révéler des indices d'une occupation gauloise caractérisés par deux fosses arasées. Ce diagnostic ouvre de nouvelles perspectives d'étude sur l'espace rural aux époques moderne et contemporaine. Il fournit également de nouveaux éléments sur les activités liées à la chasse et à la culture de la vigne et contribue à la connaissance de l'histoire de l'agriculture dans le Val-d'Oise.

Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO

Tél. : 01 56 06 51 80

Fax : 01 56 06 52 01

Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr

BF/JMG/ [2010-2674] 2010 n° **3 812**

Votre dossier réf. : 2010-1034

Arrêté n° : 2010-557

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le dossier adressé en date du 28/06/2010, référence 2010-1034, concernant des terrains situés à 95000 Neuville-sur-Oise, ZAC Neuville 2, phases 2 et 3 du diagnostic archéologique, par CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT permettant d'établir les emprises du projet et de calculer les superficies soumises à diagnostic ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 21/07/2010 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (position de verrou à la boucle de l'Oise, possibles vestiges de 1940) ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France

département : Val-D'Oise

commune : Neuville-sur-Oise

adresse : ZAC Neuville 2, phases 2 et 3 du diagnostic archéologique

cadastre : trop nombreuses parcelles pour saisie ici : voir la liste des parcelles en pièce annexe

propriétaire : CACP, Etat, propriétaires privés

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou du service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 et 29 du décret n° 2004-490 susvisé. Le demandeur devra s'assurer que les terrains sont en état d'être diagnostiqués. Entre autre, il devra avoir préalablement réglé les questions d'accessibilité et de sécurité et obtenu les autorisations du ou des propriétaires et ayant-droits. Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par le maître d'ouvrage désigné pour réaliser le diagnostic archéologique sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : mise en évidence de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Principes méthodologiques : réalisation de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Qualification du responsable scientifique : archéologue généraliste, habitué à sonder en milieu rural

Article 3 : Le diagnostic portera sur une emprise de 252000 m² conformément au plan joint (L'emprise linéaire traversant les terrains à sonder est une voie ferrée existante).

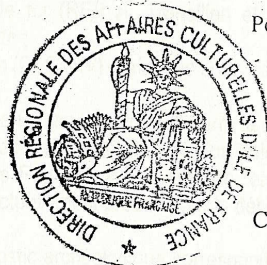
Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou le service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération de diagnostic à la personne physique ou morale propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informer de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase terrain du diagnostic. La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.

Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT et au(x) maître(s) d'ouvrage nommé(s) à l'article 2 du présent arrêté.

Paris, le 30/08/2010

Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation
La Directrice régionale des affaires culturelles



~~Bruno Foucray~~
Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Original : INRAP Direction Centre/Ile-de-France - 31, rue Delizy - 93698 Pantin cedex
Service archéologique de collectivité agréé (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise - Abbaye de Maubuisson - 95310 Saint-Ouen-l'Aumône)
Copies : CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT - à l'attention de Monsieur Anthony VIDALE - Immeuble Le Verger - Rue de la Gare - 95000 CERGY

DRAC d'Ile-de-France / SRA - 47 rue Le Peletier - 75009 Paris



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Île-de-France

Affaire suivie par : Yves ROUMÉGOUX
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 79
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : yves.roumegoux@culture.fr
BF/YR/ [2010-2674a] 2012 n° 4676
Votre dossier réf.: 2010-1034



COPIE

Arrêté n°:2012-578

Le Préfet de la région d'Île-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;
VU les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine, notamment les articles R 522-1 et R 523-22 ;

Vu l'arrêté n° 2010-557 en date du 30/08/2010 portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain situé : ZAC Neuville 2, phases 2 (tranche a) du diagnostic archéologique à Neuville-sur-Oise ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de diagnostic doit être mise en place ;

ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Les conditions de sa réalisation sont fixées par convention.

Article 2 : Aurélie Battistini est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise.



Paris, le 16/10/2012
Pour le Préfet de la région d'Île-de-France
et par délégation,
pour la Directrice régionale des affaires culturelles


Bruno Foucray
Conservateur régional de l'archéologie d'Île-de-France

Original : Intéressé
Copies : Maître d'ouvrage et Opérateur
Préfecture de département
Gendarmerie
Mairie de Neuville-sur-Oise

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France
47 rue Le Peletier 75009 Paris - standard 01 56 06 50 00 - télécopie 01 56 06 52 48
Adresse internet : www.ile-de-france.culture.gouv.fr

Introduction

Le Service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO) a réalisé un diagnostic archéologique sur la commune de Neuville-sur-Oise, au lieu dit « *La garenne de Neuville* », du 19 novembre au 11 décembre 2012, dans le cadre du projet du Centre National de Conservation des Patrimoines (CNCP) de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. La surface diagnostiquée, de 12,4 ha, est constituée de parcelles agricoles. L'opération est motivée par la position dans la boucle de l'Oise, favorable à des implantations archéologiques, et par la présence possible de vestiges de 1940 déjà repérés à proximité.

L'opération de terrain a mobilisé à plein temps trois archéologues : Aurélie Battistini (Responsable d'opération), Sophie Borg (contractuelle) et Guillaume Le Goïc (contractuel). Les travaux de post-fouille se sont déroulés en collaboration avec plusieurs spécialistes du SDAVO : Fanny Trouvé (archéogéographie), Aurélien Lefeuvre (métallurgie), Caroline Touquet Laporte-Cassagne (céramique protohistorique), Jean-Gabriel Pariat (faune).

I- Contexte géographique et géologique

La commune de Neuville-sur-Oise se situe au sud du département du Val-d'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris. Elle fait partie de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Elle se place à l'intérieur du dernier méandre très resserré de l'Oise avant sa confluence avec la Seine, dit boucle de Cergy.

L'emprise du diagnostic est limitée au nord par les lignes de chemin de fer du RERA et au sud par la ZI des Boutries localisée dans le département limitrophe des Yvelines. Elle se place en rebord du plateau sur une légère pente vers l'Oise (partie amont du méandre), à une altitude comprise entre 47 et 54 m NGF d'est en ouest (fig.1 page 13).

D'après la carte du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), le terrain est en grande partie constitué d'éboulis (E) (fig.2 page 14). Il s'agit de dépôts de versant en provenance du démantèlement des assises tertiaires. A cet endroit, ils sont constitués de Calcaire lutétien recouvert de quelques décimètres de sables tertiaires du Bartonien dont le caractère meuble explique le glissement sur les pentes. Au nord-ouest du terrain, ce sont des Marnes et caillasses qui sont mentionnées. Elles se présentent classiquement sous forme d'une alternance de lits calcaires plus ou moins épais et de marnes blanches grossières avec des caillasses. Quatre logs répartis sur l'ensemble du site ont permis de documenter avec plus de précisions les formations géologiques (fig. 3 page 15):

Le log 1 correspond à un sondage mécanique d'une profondeur de 0,80 m pratiqué dans la tranchée 3 au nord-est de l'emprise, à une altitude de 0,54 m NGF. Il a permis d'observer 3 unités stratigraphiques. La première, de 0,30 m d'épaisseur, correspond à la terre végétale. Elle surmonte le Sable de Beauchamp brun-roux, meuble et homogène, de 0,10 m d'épaisseur. Puis à 0,30 m de profondeur, le sondage atteint les Marnes et caillasses.

Le log 2 est localisé dans la tranchée 16 au nord-ouest du site à une altitude de 0,52 m NGF. Il atteint une profondeur de 1,06 m. Les premiers 0,32 m correspondent à la terre végétale. Puis le Sable de Beauchamp brun-roux, meuble et homogène apparaît et se poursuit sur 0,22 m avant d'atteindre les Marnes et caillasses.

Le sondage du log 3, pratiqué dans la tranchée 9, a atteint une profondeur de 1,80 m. Il est situé au sud-est de l'emprise à une altitude de 0,52 m NGF. Cinq unités stratigraphiques ont été observées. La première est la terre végétale sur 0,26 m de profondeur. Elle recouvre le Sable de Beauchamp brun-roux, meuble et homogène, de 0,32 m d'épaisseur. La couche suivante de 0,42 m de profondeur correspond aux Marnes et caillasses. Enfin, la Marne verte, meuble et homogène s'étend sur 0,32 m avant d'atteindre le niveau calcaire.

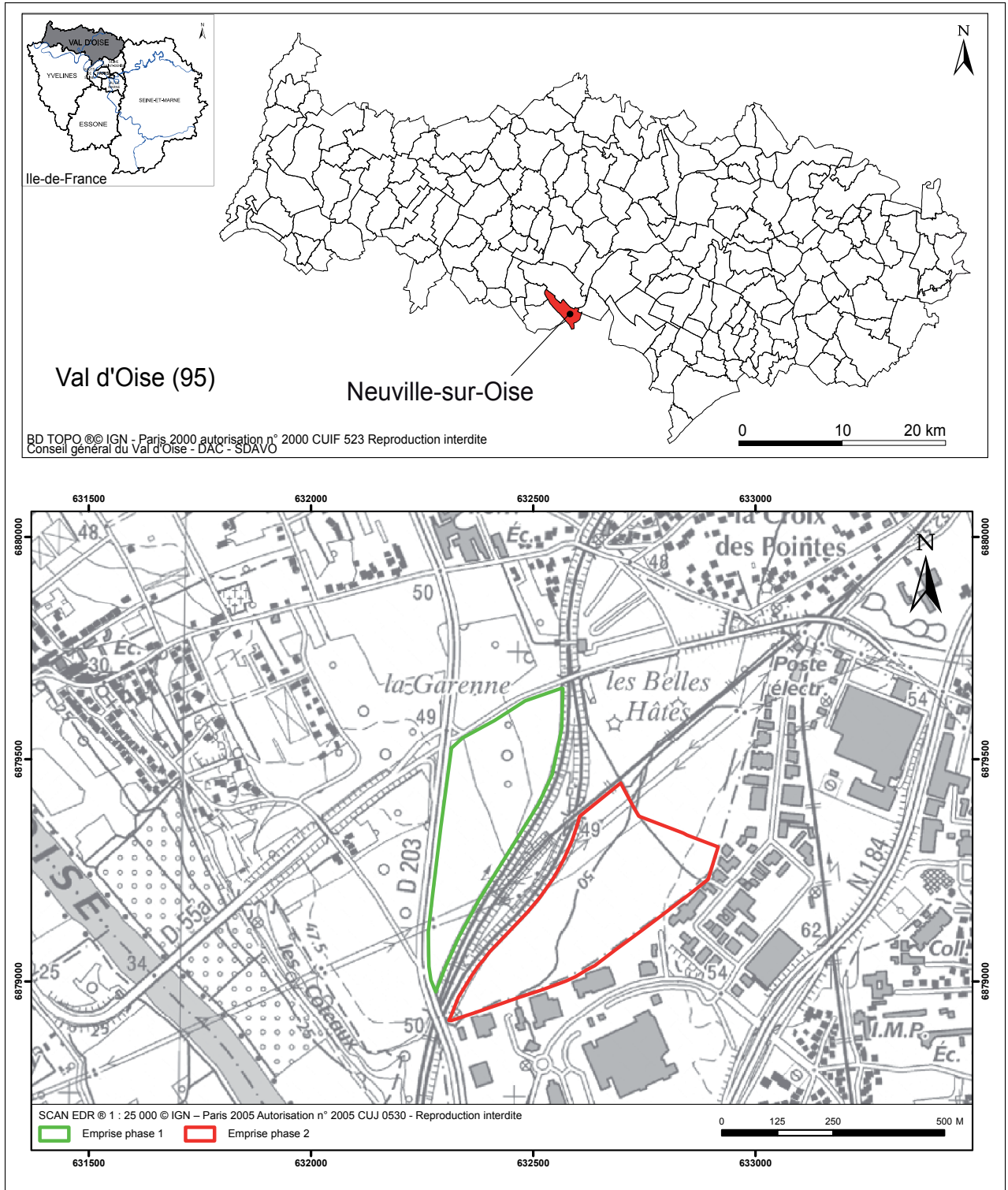


Fig. 1 : Carte de l'Île-de-France, du Val-d'Oise et du secteur diagnostiqué

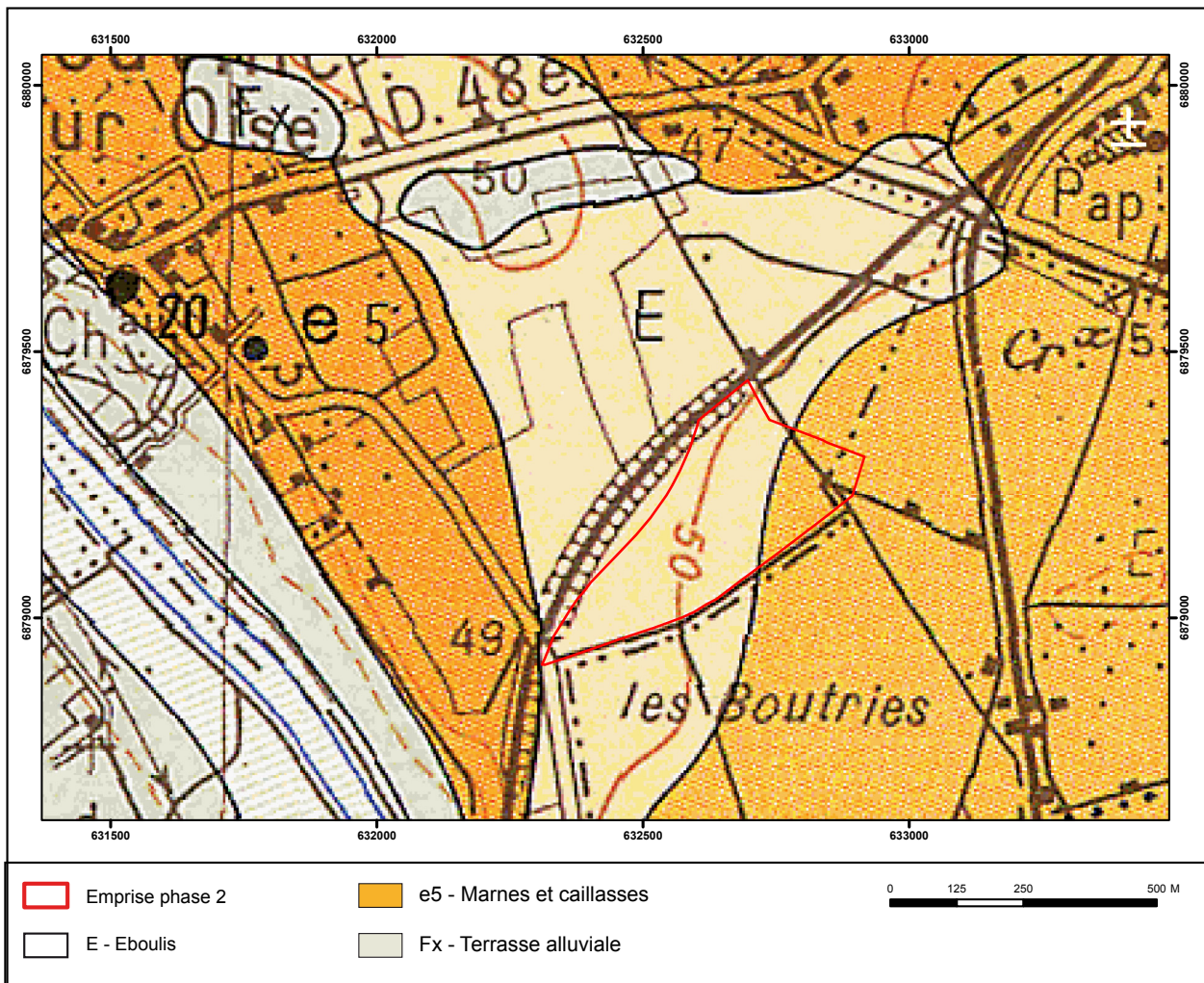


Fig. 2 : Contexte géologique.

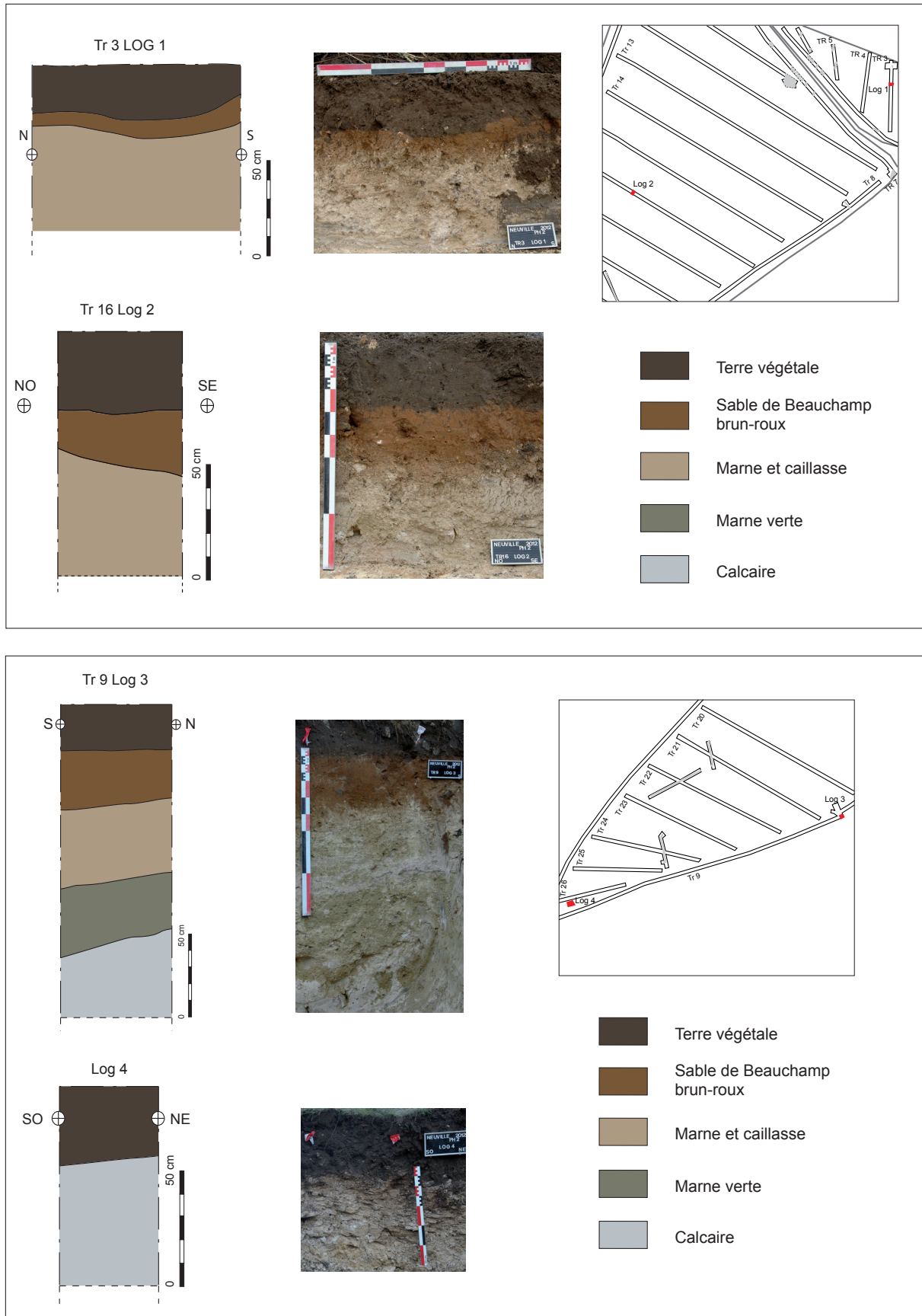


Fig. 3 : Sondages géologiques.

Enfin, le log 4 est localisé entre les tranchées 9 et 26 au sud-ouest de l'emprise. Ce dernier sondage atteint 0,84 m de profondeur. Les premiers 0,30 m d'épaisseur correspondent à la terre végétale qui repose directement sur le Calcaire lutétien.

I.2 Contexte historique et archéologique (Monique Wabont et Aurélien Lefeuvre)

L'examen des données archéologiques dans un rayon d'un kilomètre autour du terrain diagnostiqué révèle des indices d'occupations humaines depuis le Paléolithique final jusqu'aux périodes contemporaines (fig.4). En juin 2008, la mise aux normes de la station d'épuration de l'agglomération de Cergy-Pontoise, en bordure de l'Oise (partie aval du méandre) a été précédée d'un diagnostic archéologique à Neuville-sur-Oise¹, à l'ouest et en contrebas du relief où se situe le présent diagnostic (1). Il a montré que les hommes ont occupé à huit reprises une bande de terrain plus ou moins large, entre la rivière et le coteau abrupt. Les premiers furent les chasseurs-cueilleurs du Paléolithique final ou de la première partie du Mésolithique. Leur campement a livré des plaquettes ocrées et des nucleus pyramidaux. Deux niveaux représentent le Néolithique ancien et le Néolithique moyen/final. A la fin de la Préhistoire, le lit de l'Oise s'est décalé vers l'ouest et on note ensuite des phases d'occupation du Bronze final, de la fin du Hallstatt et de La Tène ancienne. Enfin, des fosses et des fours domestiques découverts représentent un processus d'aménagement s'étendant sur près de 500 ans, du VII^e au XII^e siècle. De plus, un tronçon de fossé antichar (non reconnu) appartenant à la « ligne Chauvineau » construite en 1939 a été topographié. Mentionnée en 1769, une glacière monumentale (2) fournissait aux habitants du château (hors plan) la glace destinée à rafraîchir les aliments et à la fabrication de sorbets.

En 1863, le comte Cornudet offrit un terrain pour l'édification d'une église consacrée à saint Joseph (3). Jusqu'alors annexe d'Eragny, 1 Blaser 2008.

Neuville fut érigée en paroisse l'année suivante, avant de devenir commune en 1869. Le sous-sol est propice à l'extraction de matériaux comme l'indiquent les lieudits Les Carrières (4) et Le Trou Canet (6). Les vestiges d'une carrière de calcaire ont d'ailleurs été observés lors d'un diagnostic archéologique² en 2006 (5). Un diagnostic archéologique³ a été réalisé en 2000 dans le département voisin des Yvelines, sur la ZAC des Boutries à Conflans-Sainte-Honorine. Il n'a révélé aucun indice archéologique. Enfin, en 2011 un diagnostic archéologique⁴ de 9785 m² a été réalisé sur la future ZAC Neuville 2, au lieu dit « *La garenne de Neuville* ». Cette opération a mis au jour une occupation moderne et contemporaine avec la présence d'une tranchée d'infanterie du siège de 1870 ou de la première guerre mondiale, et un fossé antichar de la seconde guerre mondiale.

I.3 Etude archéogéographique (Fanny Trouvé)

I.3.1 Situation topographique et hydrographique

L'emprise s'inscrit à la base d'un éperon formé par la dernière boucle de l'Oise, à environ 2,5 km de sa confluence avec la Seine. Elle présente une pente d'est en ouest comprise entre 54 à 47 m NGF environ (fig.5 page 18).

I.3.2 Occupation bâtie et usage des sols depuis le XVIII^e siècle

La carte de Cassini (1781) propose une image à grande échelle de la répartition des occupations autour de la zone concernée. Les villages ou hameaux se positionnent préférentiellement en fond de vallée, de part et d'autre de l'Oise. La pointe formée par le méandre de l'Oise est occupée par la ferme de Ham. Le long de la rive gauche se trouvent ensuite Neuville et Pavillon⁵ puis Conflans-Sainte-Honorine,

² Durand 2006

³ Piozzoli 2000

⁴ Lefeuvre 2011

⁵ Cette occupation figurée sous la forme d'un hameau ne se retrouve sur aucune autre carte. S'agit-il d'une erreur

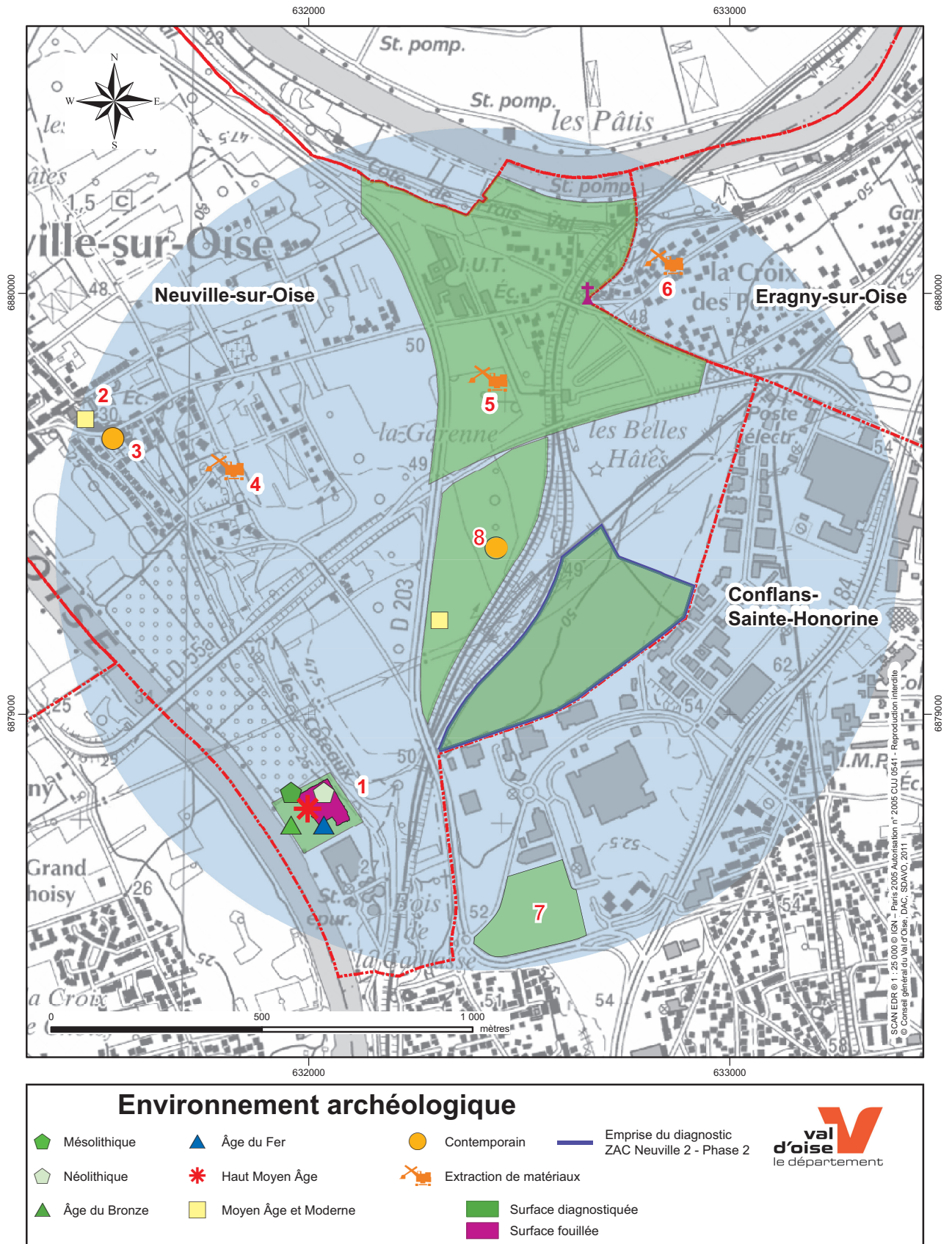


Fig. 4 : Contexte archéologique

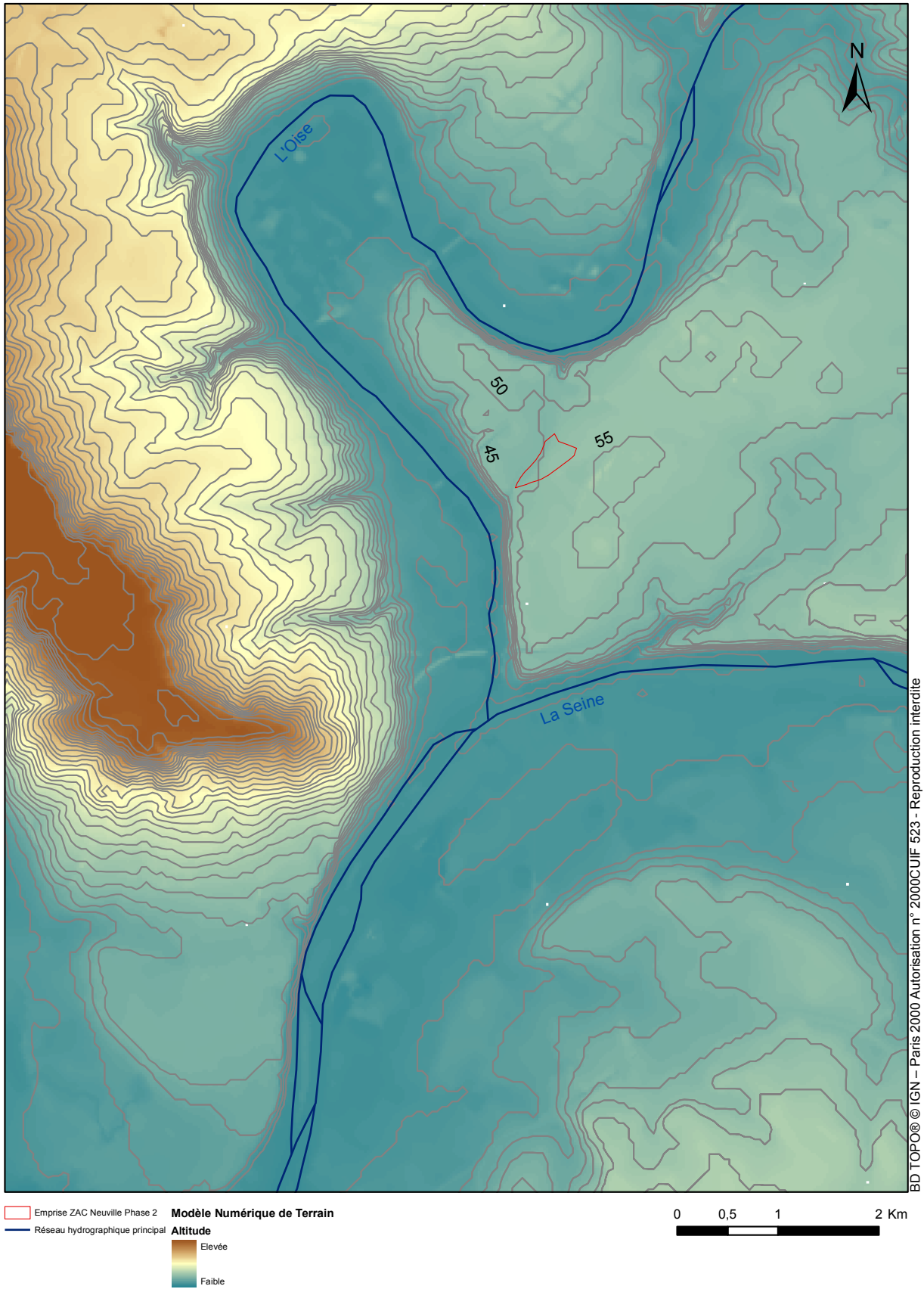


Fig. 5 : Situation topographique

à la jonction avec la Seine. Aucune route n'est figurée mais des passages de bac sont signalés à Neuville et Conflans (fig.6 page 20).

A l'instar de l'opération réalisée en 2011, ce diagnostic est situé sur *la Garenne de Neuville*, dont la plus ancienne représentation à disposition est celle du plan terrier de 1769. Sur ce plan, il s'agit d'un espace géométrique desservi par deux allées diagonales. L'aspect accidenté de sa limite nord-ouest laisse supposer l'existence d'une surface antérieurement rectangulaire et plus étendue, réduite ensuite par des îlots de culture (fig.7 page 21)

Une dizaine d'années plus tard, le plan d'intendance ou cadastre de Berthier de Sauvigny donne une idée des cultures sur l'emprise de la garenne et aux alentours. On observe ainsi une alternance entre de nombreuses plages de vignes (en jaune sur la carte), quelques bois et les terres labourées. La majeure partie de la garenne semble exploitée en vignoble avec trois petits espaces boisés, dont l'un se trouve sur la surface à diagnostiquer. L'irrégularité du bois formant la limite nord-ouest de la garenne évoque des fronts de défrichage (fig.8 page 22).

Cette alternance de bois, vignes et terres labourables se retrouve sur la minute d'Etat-Major (1819) avec une diminution de la surface allouée aux vignes. Celles-ci ont presque disparu sur le plan de la région de Paris (Feuille de Pontoise), qui révisé en 1934 les plans directeurs levés à la fin des années 1890. La garenne est désormais traversée du nord-est au sud-ouest par une ligne de chemin de fer ralliant Paris. Les contours des zones boisées se sont modifiés, étendus et transmis jusqu'à nos jours. Seul le bois présent sur l'emprise a été défriché entre 1934 et 1949 et l'ensemble est devenu une zone entièrement cultivée (fig.9 page 23).

Enfin, il faut signaler l'exploitation ancienne de carrières à proximité de Neuville-sur-Oise mais aucune ne concerne l'emprise du diagnostic.

de cartographie ou bien d'un hameau rattaché ensuite à Neuville ?

I.3.3 Le réseau routier

I.3.3- 1 Morphologie du réseau supra-local et local

La circulation qui se fait dans la pointe du méandre est étroitement liée aux points de passage sur l'Oise. Les bacs et ponts permettent de traverser plus rapidement le méandre en le coupant depuis Cergy et Jouy-le-Moutier et facilitent les circulations est-ouest. Le hameau de Ham se situe ainsi au carrefour entre une circulation nord-sud qui passe par Neuville et des cheminements sur longue distance vers Paris via Cergy (fig.10 page 24).

Le chemin de l'Ambassadeur qui passe au nord de l'emprise ferait partie du réseau routier lié aux chasses-marées⁶. Il traverse l'Oise au niveau de l'île de Cergy où un pont est attesté dès le XVI^e s.⁷ Ces itinéraires concernaient l'acheminement du poisson à l'intérieur des terres, depuis Boulogne-sur-Mer ou Dieppe jusqu'à Paris. La prolongation de cette voie en direction de Gency serait due à Mme de La-Roche-sur-Yon qui y possédait un bac privé.

Sur le plateau et en-dehors de la desserte agricole, plusieurs chemins sont polarisés par Eragny et Conflans-Sainte-Honorine. Des liaisons sont ainsi établies entre Pontoise et la confluence ou fin d'Oise, avec passage sur la Seine en direction de Saint-Germain-en-Laye. D'autres circulations ouvrent sur l'est en direction d'Herblay puis de Saint-Denis.

I.3.3- 2 Voies en relation avec l'emprise (fig.11 page 25)

L'emprise est traversée par deux axes de circulation. Le chemin de Cergy à Conflans, toujours en activité, se connecte au nord au chemin de l'Ambassadeur. Cartographié dès 1769, il reprend la limite est de la garenne. Au niveau du bloc parcellaire des Belles hâtes, son tracé est d'abord noté en pointillés puis emprunte une sente de largeur irrégulière. Les pointillés indiquent

6 Robert 2011

7 Robert 1999

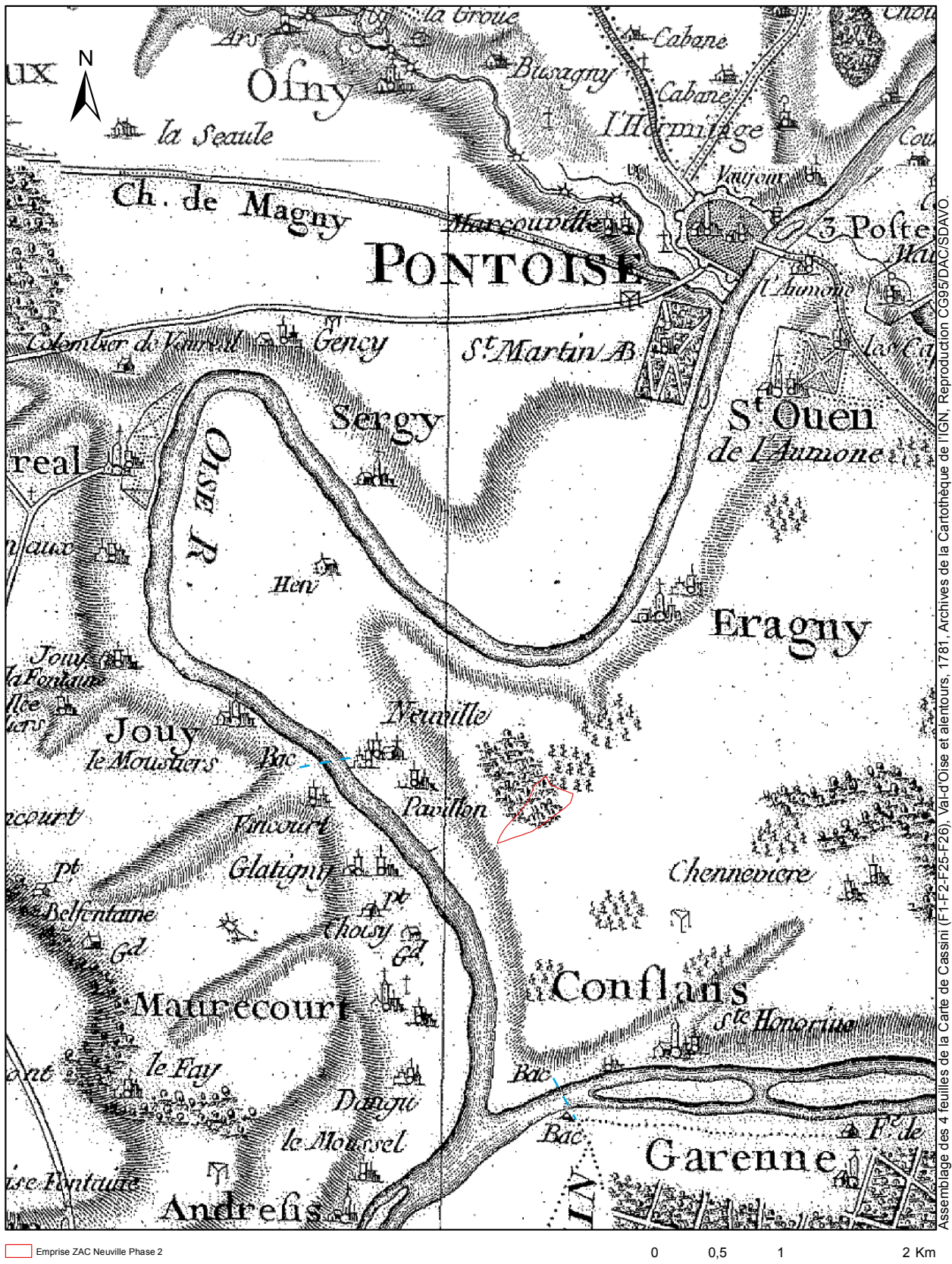


Fig. 6 : Localisation de l'emprise de l'opération sur la carte de Cassini (1781).

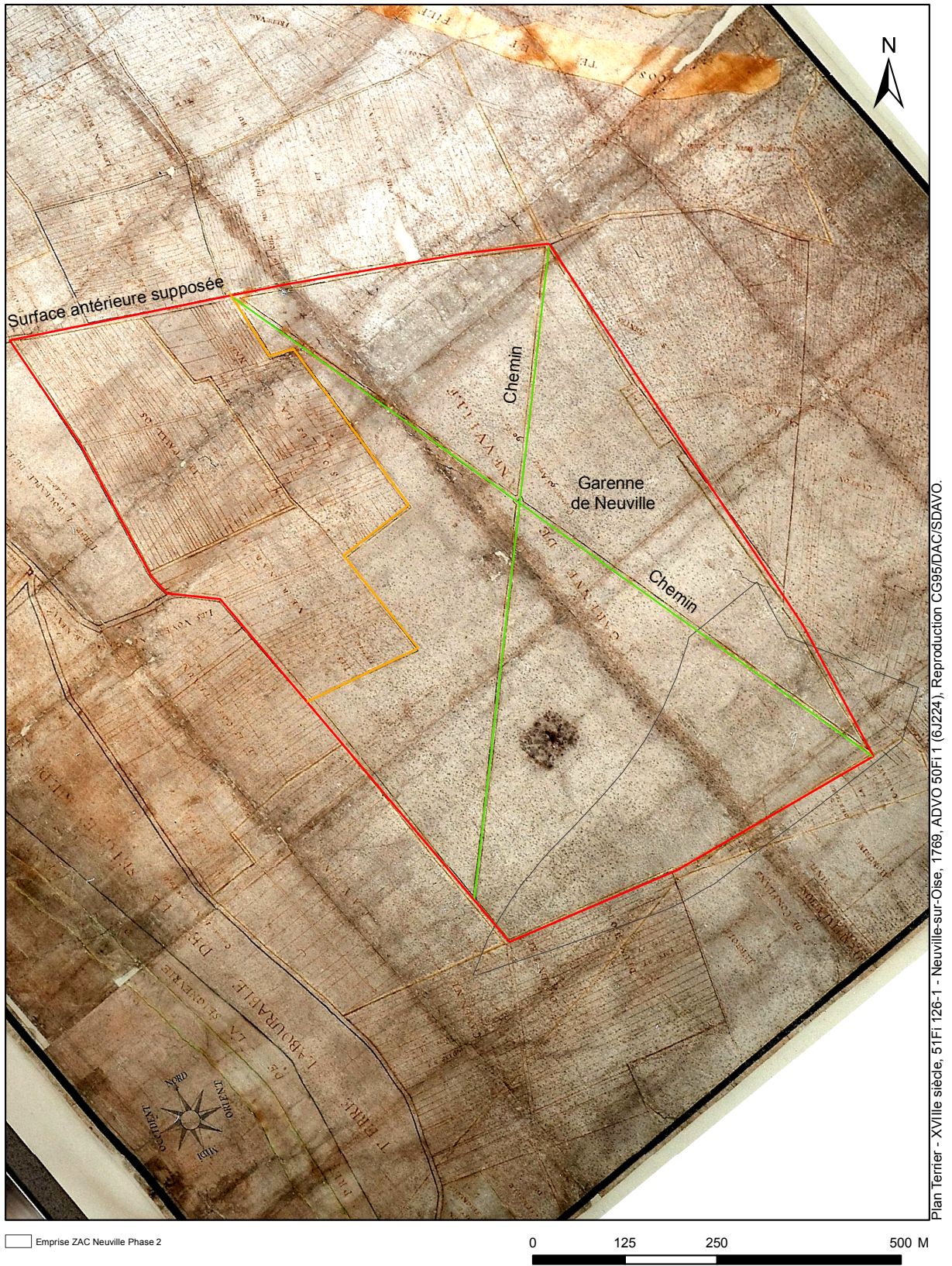
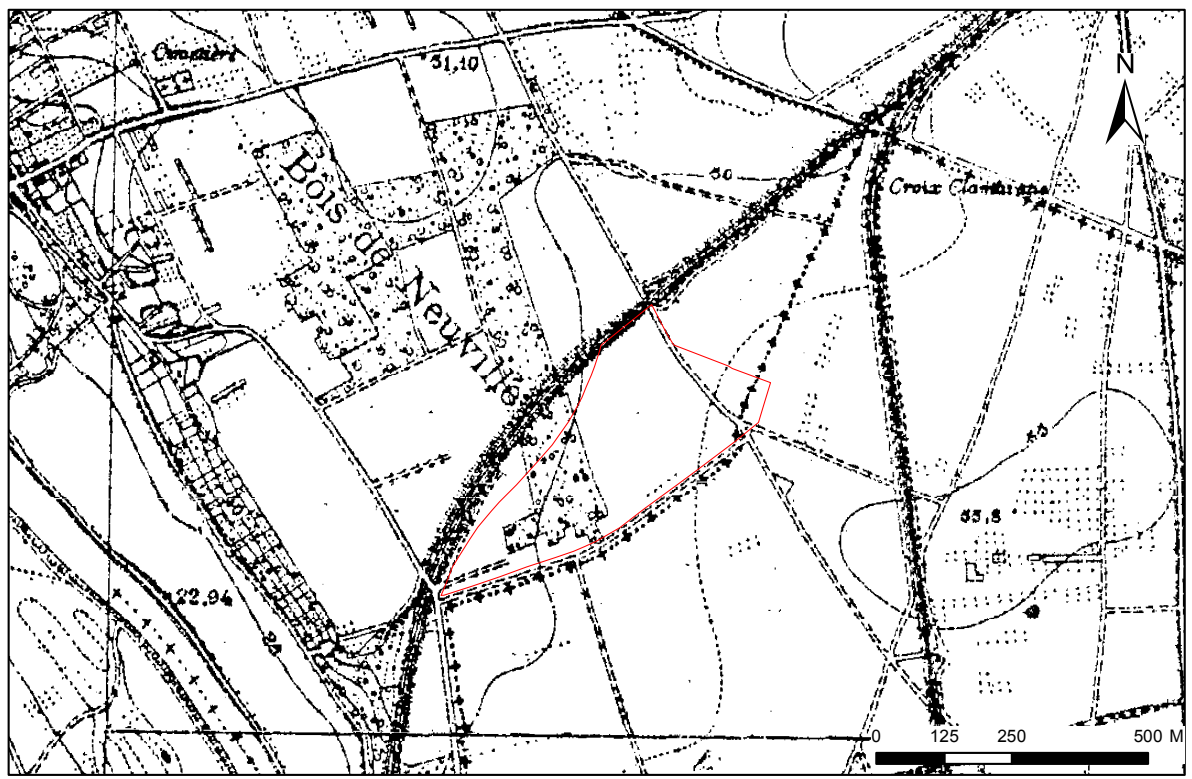


Fig. 7 : Localisation de la garenne sur le plan Terrier (1769)



Emprise ZAC Neuville Phase 2
Minute d'Etat-Major au 1/10 000, F 26 Bis - Conflans-Sainte-Honorine, 1819,
Archives de la Cartothèque de l'Institut Géographique National (IGN), Reproduction CG95/DAC/SDAVO.

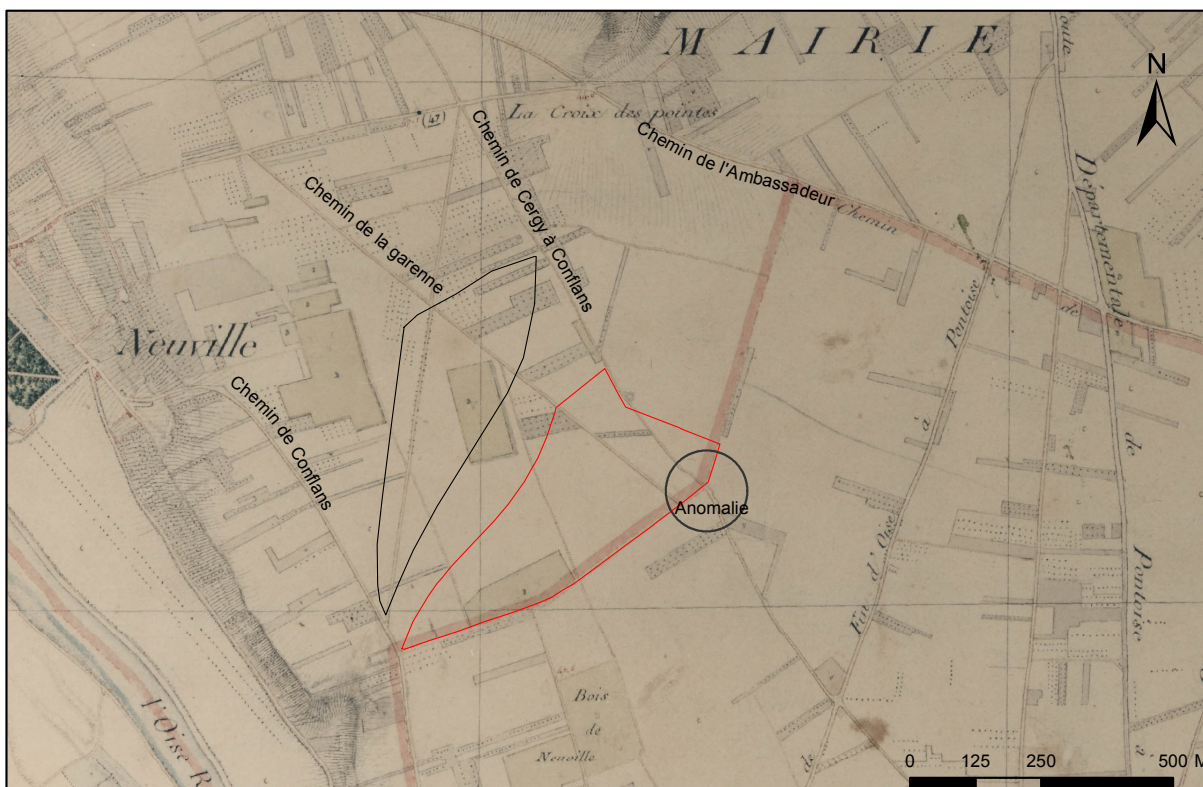


Emprise ZAC Neuville Phase 2
Plan au 1/10 000 de la région de Paris, XXII 13 F 8 - Pontoise, 1934,
Archives de la Cartothèque de l'Institut Géographique National (IGN), Reproduction CG95/DAC/SDAVO.

Fig. 9 : Evolution de l'occupation des sols au XIXe et XXe siècles.

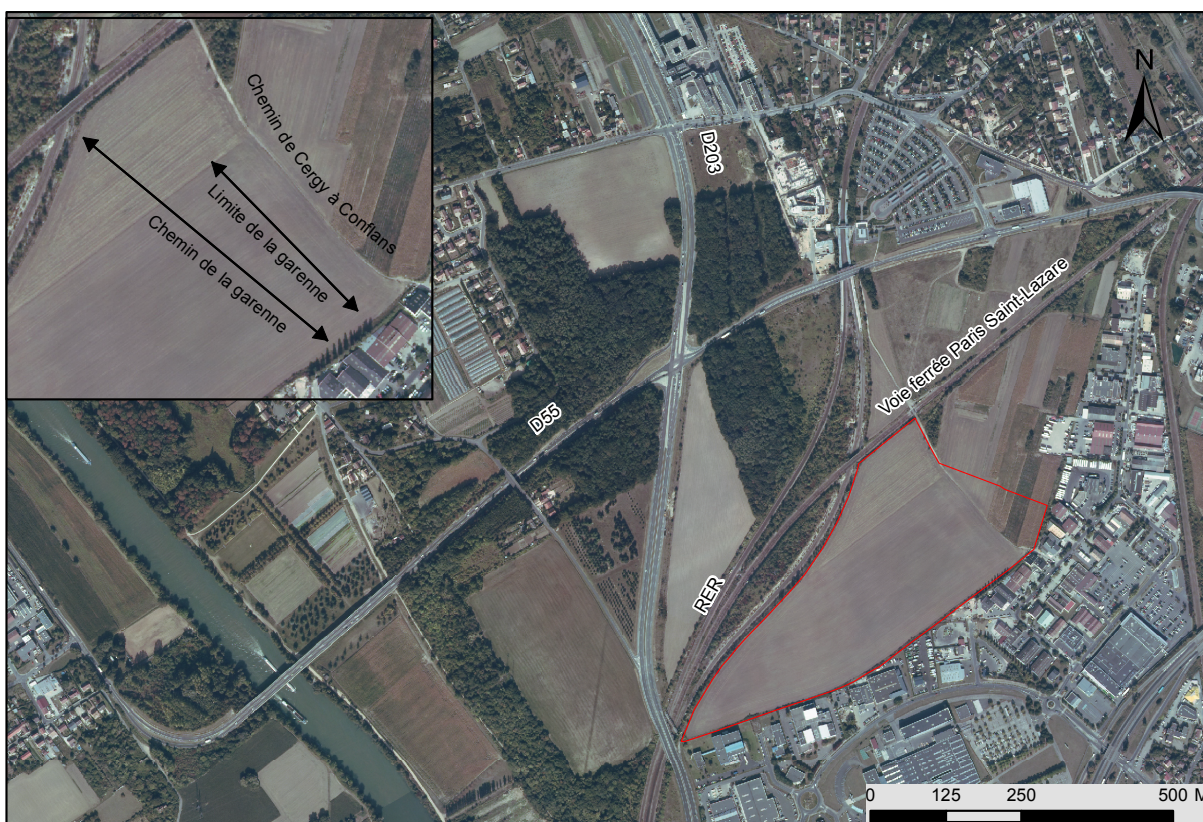


Fig. 10 : Circulation à grande échelle.



- Emprise ZAC Neuville Phase 1
- Emprise ZAC Neuville Phase 2

Minute d'Etat-Major au 1/10 000, F 26 Bis - Conflans-Sainte-Honorine, 1819, Archives de la Cartothèque de l'Institut Géographique National (IGN), Reproduction CG95/DAC/SDAVO.



- Emprise ZAC Neuville Phase 2

BD ORTHO®HR2008 © IGN – Paris Autorisation n°2009 – CINO33-180 – Reproduction interdite.

Fig. 11 : Voie de circulation en relation avec l'emprise diagnostiquée.

que ce chemin – public – traverse une propriété privée et que ses limites ne sont pas matérialisées par une haie ou un fossé. La circulation ne suit donc pas le décrochage de la limite de la garenne et prend au plus droit. Hors emprise, il se divise par la suite en deux branches sud (Plan directeur, 1934) qui disparaîtront sous du bâti durant la deuxième moitié du XXe s. (cliché de 1987). Le second chemin constitue l'une des diagonales de la garenne. Il est représenté sur les différents plans du XVIIIe s., sur le cadastre napoléonien et la minute d'Etat-Major. Il disparaît durant le XIXe s. mais se devine sur plusieurs photographies aériennes (1954, 1987, 1993 et 2008). Aucune observation de cet axe n'a pu être faite durant la campagne de 2011 dont il recoupait également l'emprise.

Enfin, la pointe sud-ouest de la zone d'opération touche au chemin de Conflans par Neuville. Signalé dès le XVIIIe siècle, ce chemin voit son modelé varier avec l'apparition de la voie ferrée Paris-Saint-Lazare, puis par la mise en place de la D203 (cliché 1987) qui reprend l'orientation du second chemin diagonal. Le carrefour entre la D203 et la D55a est quasiment situé au même endroit que le carrefour de la garenne. Enfin, une seconde ligne ferrée reliant Cergy à Paris (RER) recoupe l'ensemble.

I.3.4 Morphologie du découpage foncier

Le terrier de la seigneurie de Neuville dresse un état des lieux de la situation foncière en 1769 (fig.7 page 21). L'ensemble de la zone délimitée par le méandre est découpé en parcelles étroites et allongées formant des bandes desservies par des sentes qui s'adaptent au relief. Cette organisation correspond pour une grande part aux vignobles. Quelques grandes parcelles sont signalées et notées en terres labourables, tandis que la garenne se distingue par sa morphologie et sa surface. Une quarantaine d'année plus tard, le cadastre napoléonien (1812) enregistre une situation semblable. La surface de la garenne, d'environ 47 ha, présente un redécoupage interne lâche comptant deux parcelles boisées. Cette garenne est circonscrite par plusieurs chemins : celui de Conflans et un autre

tronçon sans nom à l'ouest, de Neuville à Eragny au nord, de Cergy à Conflans à l'est et un autre chemin sans dénomination au sud.

La limite nord-ouest de la garenne présente des irrégularités qui évoquent un front pionnier avec l'implantation progressive des blocs de parcelles de *Sous la garenne*, *Les bas paillots*, *Les paillots* et *Les vernades*, appuyés contre un sentier au-dessus des *Carrières*. L'analyse du parcellaire pousse à proposer une garenne plus étendue avant 1769, qui s'appuierait sur le chemin au-dessus des *Carrières* et qui pourrait englober ce lieu-dit. La desserte en diagonale ne refléterait ainsi que l'aspect moderne de la garenne (fig.12). L'organisation en triangle des parcelles des *Pointes* s'explique par l'influence de trois éléments aux orientations différentes : le chemin de Cergy à Conflans, le chemin de Neuville à Eragny et le chemin de l'Ambassadeur. La limite est de la garenne, reprise en partie seulement par le chemin de Cergy à Conflans, constitue également la limite forte sur laquelle s'appuient les parcelles des *Belles hâtes*. Le parcellaire actuel a été profondément remanié par l'urbanisation et le développement de nouvelles circulations. Cependant, la résilience des axes routiers morphogènes a conservé l'orientation des *Pointes* et des parcelles mitoyennes.

I.3.5 Problématique

A l'instar du diagnostic réalisé en 2011, cette opération s'inscrit à l'emplacement d'une ancienne garenne. Cet aménagement spécifique de l'espace a marqué et marque encore le paysage par la résilience des espaces boisés et de ses limites. L'emprise de 2012 est traversée en outre par deux chemins modernes. L'enjeu porte principalement sur la caractérisation archéologique des éléments de la garenne : desserte, limites, emplacement des espaces boisés.

I.3.6 Bilan : Confrontation des données en aval de l'opération

La confrontation entre données archéologiques et données morphologiques aboutit au constat

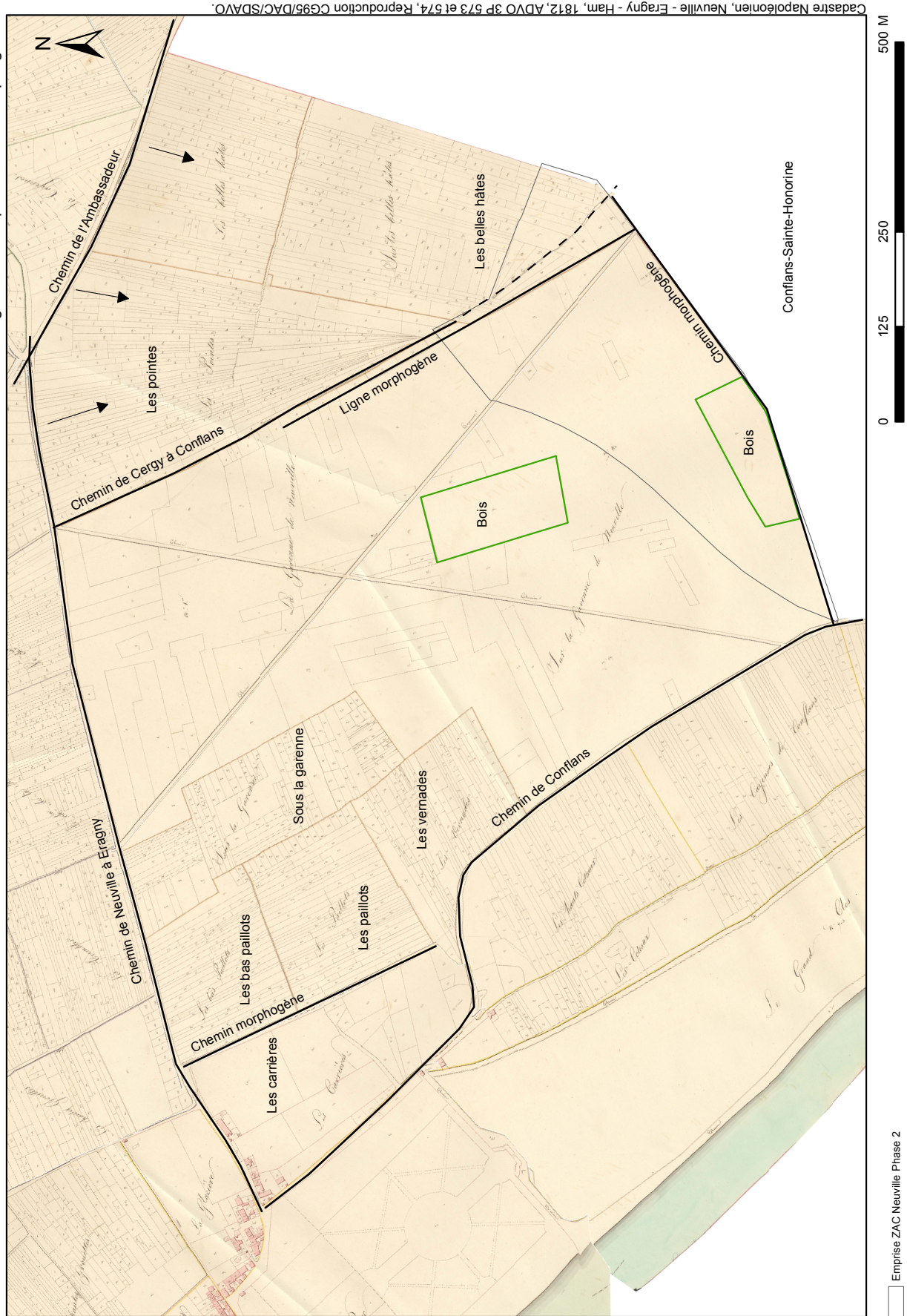


Fig. 12 : Organisation du parcellaire et morphogènes.

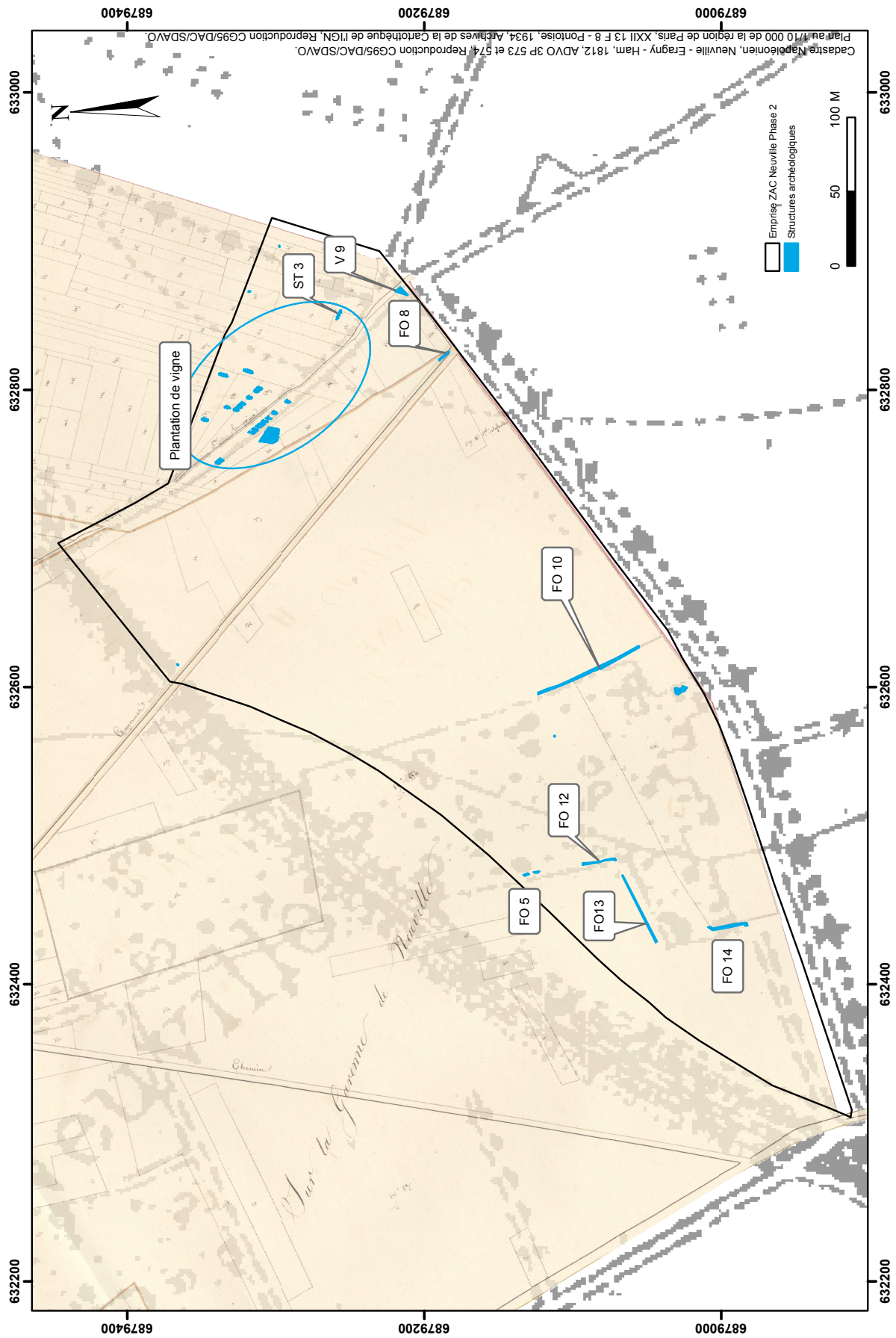


Fig. 13 : Superposition des structures archéologique aux formes cartographiées.

d'une correspondance des formes (fig.13). Le fossé n°14 et 10 correspondent à la limite est et ouest de la parcelle boisée représentée sur le cadastre napoléonien (1812). Les n°13, 12 et 5 renvoient quant à eux à l'état du bois tel qu'il est cartographié à la fin du XIXe s. (Plan de Paris, révisé en 1934). Celui-ci est ensuite défriché – il n'apparaît plus sur la photo de 1949 – et ce sont ses limites fossilisées qui ont été mises au jour. L'archéologie a apporté un éclairage sur la matérialisation de la limite est de la garenne, sous la forme d'un fossé comblé par des petites pierres (structure n°8). A l'est de cette limite, des traces de plantation de vigne – culture attestée sur les documents cartographiques – ont été découvertes. Les rangées sont orientées nord-nord-est/sud-sud-ouest, en accord avec le découpage parcellaire, à l'exception d'une rangée dont l'alignement est contraire (n°3). Le chemin diagonal de la garenne n'a quant à lui pas été détecté. Au-delà des phénomènes d'érosion, la question de sa matérialité et de son usage peuvent être posées (faisait-il l'objet d'une circulation régulière ou seulement ponctuelle, qui n'a pas eu d'impact véritable sur la structure du sol ?). Le chemin de Cergy à Conflans a été perçu en limite d'emprise (n°9), là où il s'élargit avant de se diviser en deux branches.

I.4 Stratégie et méthode mise en œuvre

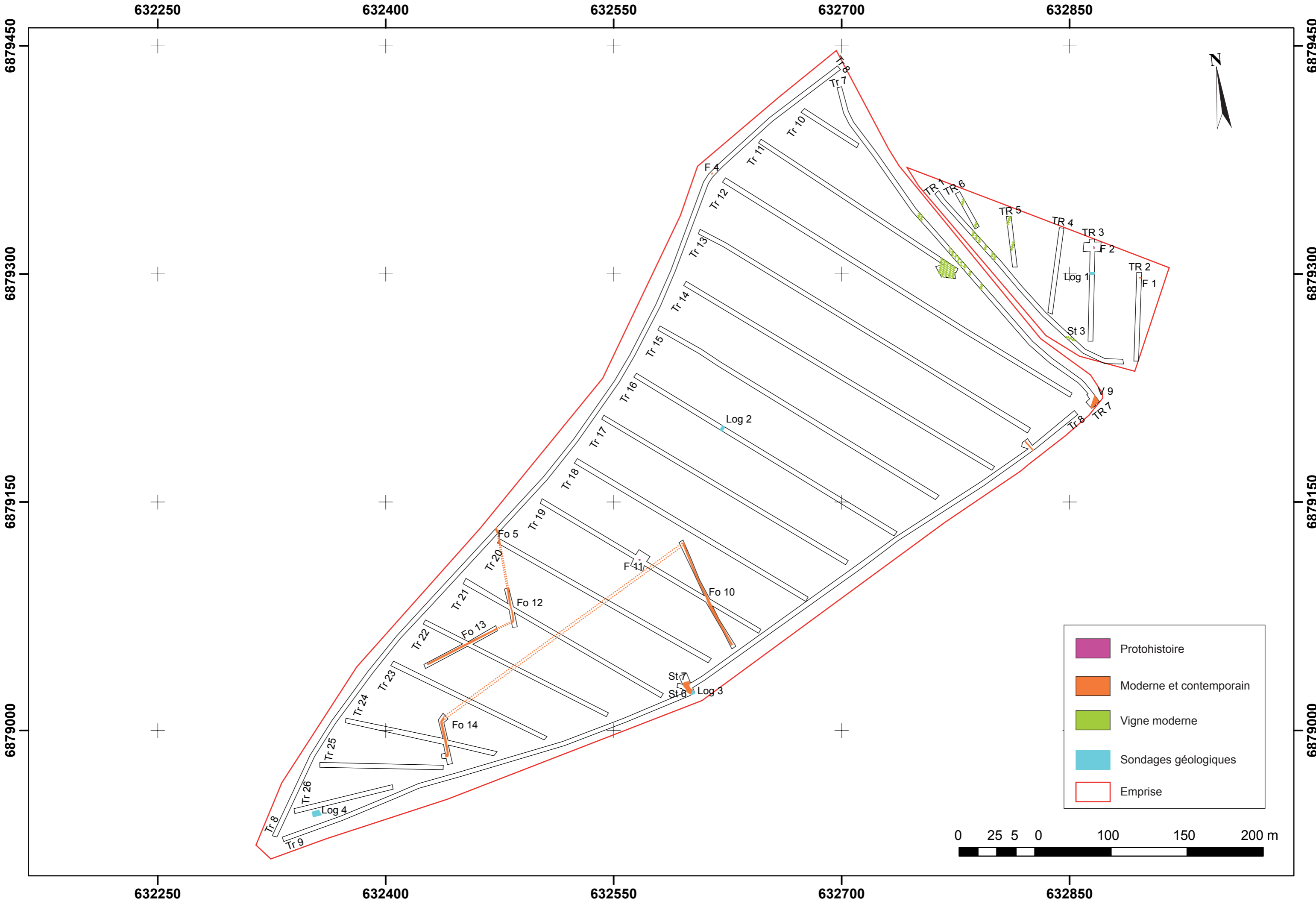
L'emprise totale des parcelles à diagnostiquer s'étend sur 124 000 m². Le décapage a été réalisé durant 15 jours à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 tonnes équipée d'un godet lisse de curage de 3 m de large. 15 533 m² ont été explorés, soit 12,5 % de l'emprise totale. Dans un premiers temps, le pourtour de l'emprise ouest a été décapé à l'aide de quatre tranchées. La deuxième parcelle a, quant à elle, fait l'objet d'une tranchée périphérique, le long du chemin de Cergy à Conflans. Cette méthode, mis en place par les archéologues du SDAVO, permet de délimiter visuellement l'emprise dans le paysage et de fermer l'accès au terrain. Elle permet également de repérer si des structures sont en limite d'emprise et d'ajuster la stratégie de décapage au fil de l'opération.






La partie centrale de l'emprise ouest a ensuite été sondée par des tranchées orientées nord-ouest/sud-est, et espacées de 30 m afin de recouper les éventuelles traces d'un chemin moderne et d'une garenne. Pour l'emprise est, les tranchées ont été orientées nord-sud et également espacées de 30 m. Ponctuellement, les zones décapées ont fait l'objet d'élargissements. Ces fenêtres facilitent la lecture des structures archéologiques et permettent de mieux les caractériser.

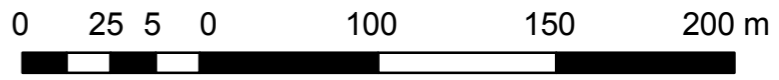
Le décapage mécanique a consisté à enlever, sous le contrôle d'un archéologue, les niveaux de terre remaniés par les labours, ou perturbés. Des sables sont apparus sous la terre végétale et les structures archéologiques mises en évidence ont été fouillées mécaniquement ou manuellement, à 10 % et à 100 % selon leur taille, leur intérêt et leur « potentiel informatif ». Chaque structure identifiée a été repérée dans l'espace en trois dimensions (X, Y, Z) à l'aide d'un GPS de type Leica GS08. De plus, tous les vestiges ont fait l'objet d'un enregistrement minimal. Ainsi, dès son niveau d'apparition, chaque structure a été relevée en plan à l'échelle 1/20^e, photographiée et enregistrée dans un cahier d'enregistrement. Par ailleurs, les structures fouillées ont été relevées en coupe et chaque minute de terrain a reçu un numéro d'ordre.

I.5 Contraintes

L'emprise prescrite était composée de terrains agricoles et de friches. Peu d'obstacles se sont donc opposés au creusement des tranchées. Cependant, le terrain était traversé par le chemin de Cergy à Conflans, encore très fréquenté et non compris dans la prescription. Afin de limiter l'accessibilité au chantier archéologique et par sécurité, deux cordons de terre ont été mis en place de part et d'autre de ce chemin.



	Protohistoire
	Moderne et contemporain
	Vigne moderne
	Sondages géologiques
	Emprise



II- Les occupations archéologiques

Le site de « *La garenne de Neuville* » a révélé des indices d'occupation qui témoignent d'une fréquentation datée de la Protohistoire et de l'époque contemporaine. Ils sont présentés par ordre chronologique (fig. 14).

II.1 La protohistoire

Des indices d'une occupation gauloise sont caractérisés par deux fosses arasées, l'une à l'ouest et l'autre au sud-ouest de l'emprise.

La fosse 2 est située au nord-est dans la tranchée 3 (fig. 15). Elle a été creusée dans un sable

de Beauchamp brun-roux, meuble, à 0,58 m sous la terre végétale. En plan, son contour est subcirculaire et mesure 1,20 m de long pour 0,40 m de large. Le profil en cuvette est conservé sur 0,21 m de profondeur. Le comblement supérieur est composé d'un limon sableux gris clair, peu compact et homogène, avec des nodules de calcaire. Il recouvre un limon sableux gris foncé, peu compact et homogène, avec des fragments de charbon de bois, des petits nodules de calcaire, de terre rubéfiée et de pierres chauffées. Plusieurs fragments de pâte grossière sableuse et de pâte grossière à silex ont été exhumés. Certains de ces fragments présentent sur la surface externe des stries irrégulières. Tous les tessons sont datés de la Protohistoire⁸.

La fosse 11 est localisée au nord-ouest de la tranchée 19 (fig. 16). Elle est apparue à 0,45 m

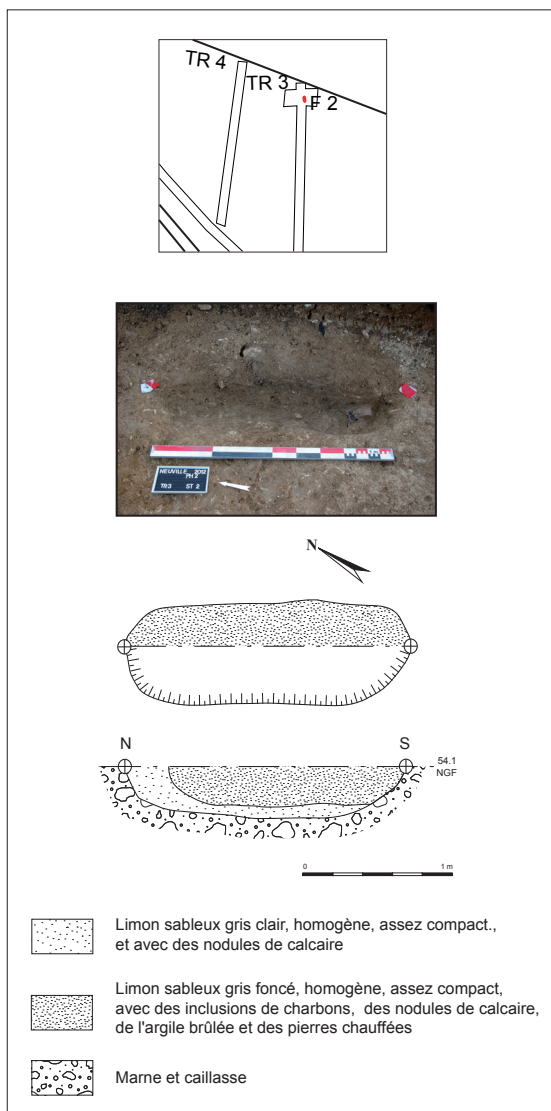


Fig. 15 : Plan et coupe de la fosse 2

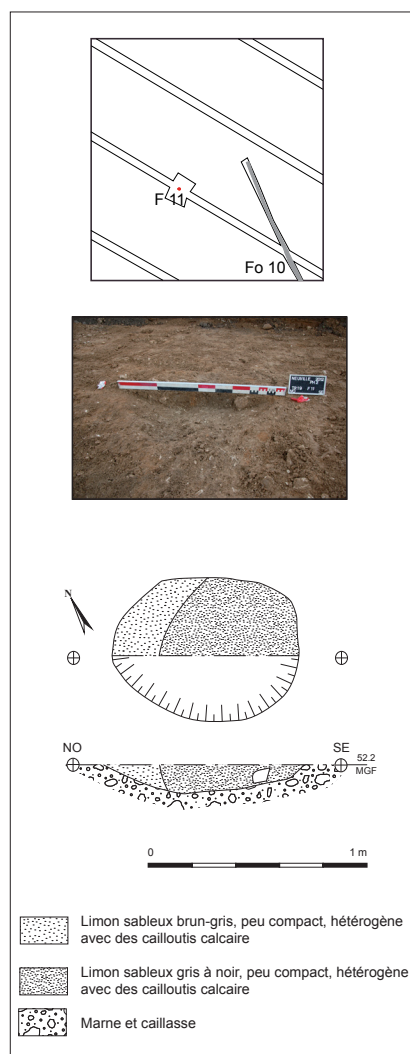


Fig. 16 : Plan et coupe de la fosse 11

8 Identification Touquet Laporte-Cassagne

sous la terre végétale. Elle mesure 0,84 m sur 0,74 m pour 0,12 m de profondeur. En plan, son comblement sableux brun-gris, peu compact et homogène avec du cailloutis calcaire, se démarque de l'encaissant sableux brun-roux. Sur la paroi nord-est, la deuxième couche est un limon sableux gris à noir, peu compact et hétérogène, avec des petits blocs de pierre et un cailloutis calcaires. Le comblement principal a livré dix-huit fragments de céramique à pâte grossière coquillée et sableuse dont un bord digité (fig.17). L'ensemble du corpus est daté de la Protohistoire⁹.

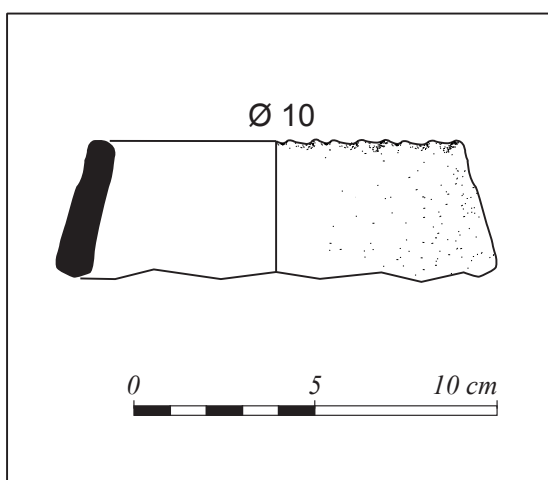


Fig. 17 : Dessin d'un tesson (caisse n°1 sac n°3)

II.2 Epoque contemporaine

II.2.1 Les traces agraires

A l'ouest de l'emprise, de part et d'autre du chemin de Cergy à Conflans, plusieurs fossés parallèles parsemés de fosses ont été repérés dans les tranchées 1, 5, 6, 7 et 11 (fig. 18 et 19) à 0,20 m sous la terre végétale. Les 26 fossés orientés nord-nord-est/sud-sud-ouest mesurent entre 0,26 m et 0,43 m de large et présentent un espacement qui varie entre 1,80 m et 2,10 m. Les fosses quadrangulaires et subcirculaires associées aux fossés sont espacées entre elles d'environ 0,44 m.

Seule la structure 3, qui présente une orientation différente, a fait l'objet d'un sondage. Elle est localisée à l'extrémité ouest de la tranchée 1

(fig.20 page 34). En plan, elle est caractérisée par un fossé orienté est-ouest flanqué de part et d'autre de fosses. Le fossé mesure 0,82 m de long et 0,34 m de large pour 0,06 m de profondeur. En coupe, le profil est évasé avec un comblement unique composé d'un limon sableux brun, homogène et peu compact. Les fosses sont présentes tous les 0,20 m. Une seule a fait l'objet d'un sondage. Ses contours révèlent un plan quadrangulaire aux angles arrondis avec un profil légèrement évasé et un fond plat. Ces dimensions sont de 0,50 m de long et 0,38 m de large pour 0,12 m de profondeur. Son comblement est identique à celui du fossé.

II.2.1-1 Interprétation

L'état de conservation, le parallélisme et le faible écart entre les fossés ont permis de les associer à des plantations viticoles. La présence d'une fosse perpendiculaire à un fossé est caractéristique du marcottage. Cette technique consistant à coucher un rameau dans la terre permet de donner un sujet bien enraciné dont la croissance rapide assure une vendange en peu d'années¹⁰. Olivier de Serre décrit cette technique au XVI^e siècle comme caractéristique de la région parisienne. Ce type de plantation a également été mis en évidence sur plusieurs sites d'Ile-de-France. A Roissy-en-France, sur « la ZAC du moulin – La Vignole »¹¹, une zone de 1361,6 m² comprenait 16 fossés axés nord-nord-est/ sud-sud-ouest et une quarantaine de fosses accolées à la première série de fossés. A Meaux, sur la RD405-route de Varreddes « Les hauts de Chantereine »¹², 94 fossés parallèles étaient orientés majoritairement nord-sud dans l'extrémité ouest de la zone 1. Jusqu'au XIX^e siècle, la région parisienne est le plus grand producteur de vin, aussi n'est-il pas rare de retrouver des traces archéologiques de vignes. La datation de ces structures n'a pas pu précisée en l'absence de mobilier archéologique. Des vignes figurent sur des plans dès le XVIII^e siècle et XIX^e siècle (fig.31 page 39) mais il est possible que les plantations soient antérieures au XVIII^e siècle. Aussi, faute d'élément, nous proposons une datation contemporaine.

10 Marcel Lavicher, p.37

11 Identification A. Lefevre

12 Identification J.G Pariat

9 Identification Touquet Laporte-Cassagne

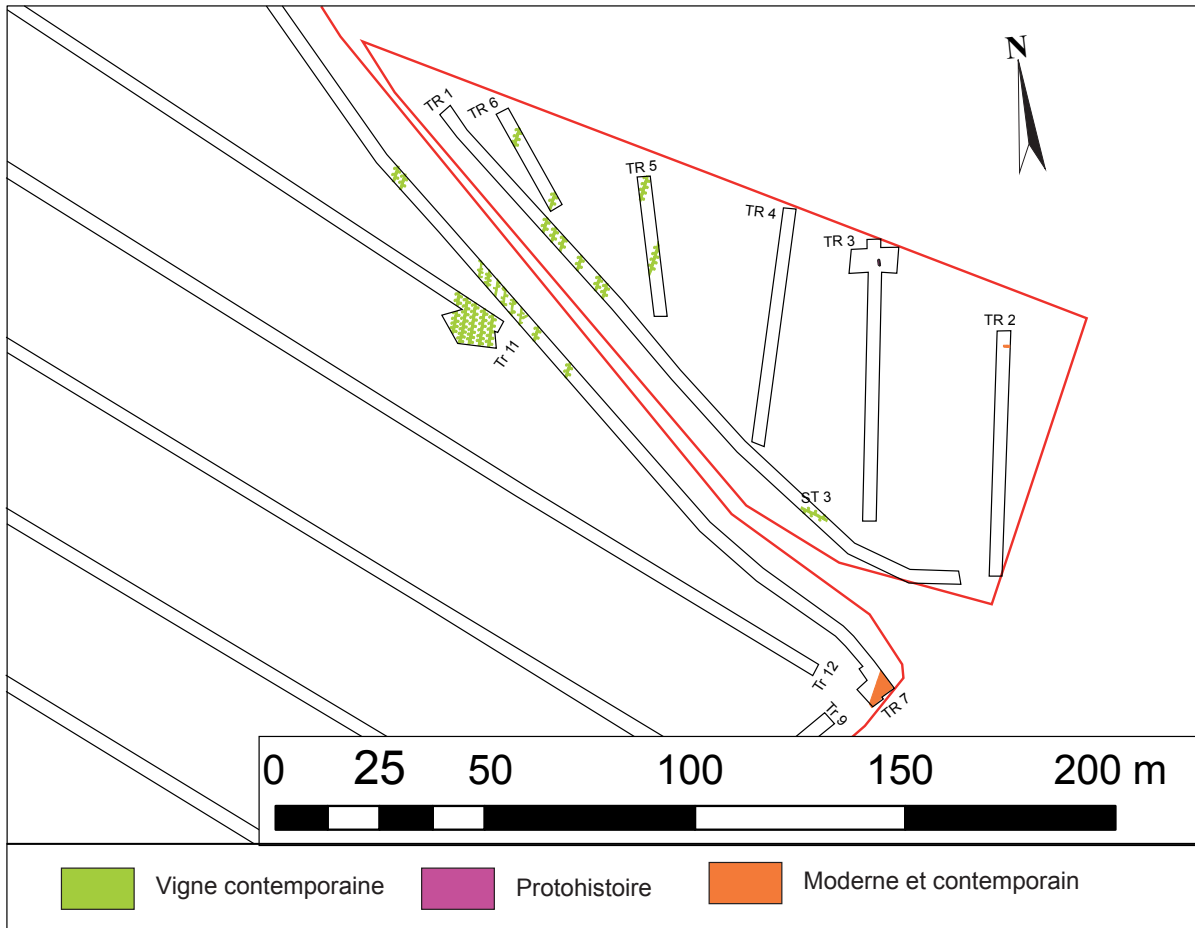


Fig. 18 : Localisation des vignes



Fig. 19 : Traces des plantations

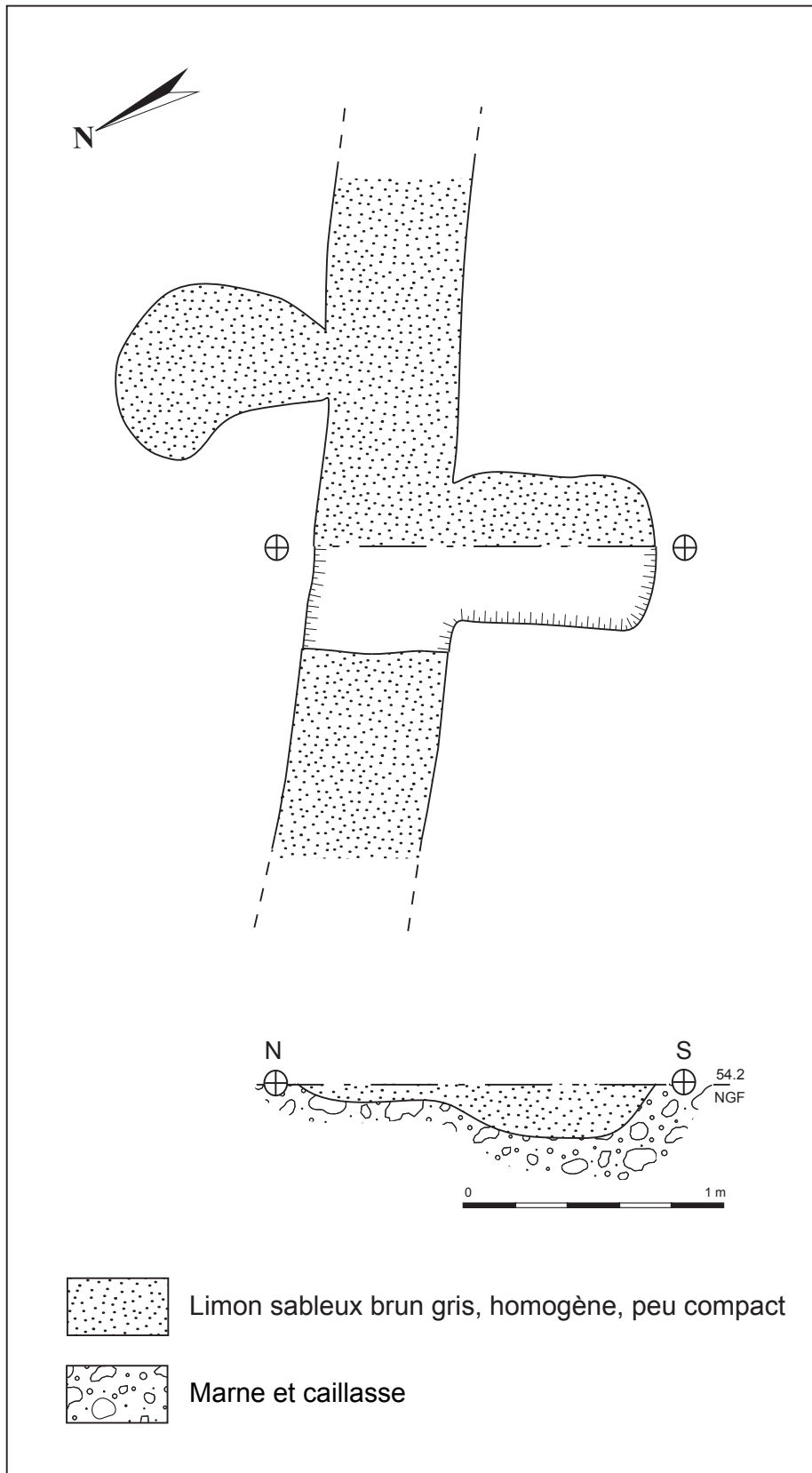


Fig. 20 : Plan et coupe structure 3

II.2.2 Les structures fossoyées

Le diagnostic de « La garenne de Neuville » a permis de mettre au jour six fossés : un situé dans la partie nord-est et cinq au sud-ouest de l'emprise. Tous ont fait l'objet d'un enregistrement. Le fossé 8 est localisé dans la moitié nord de la tranchée 9 (Fig. 21).

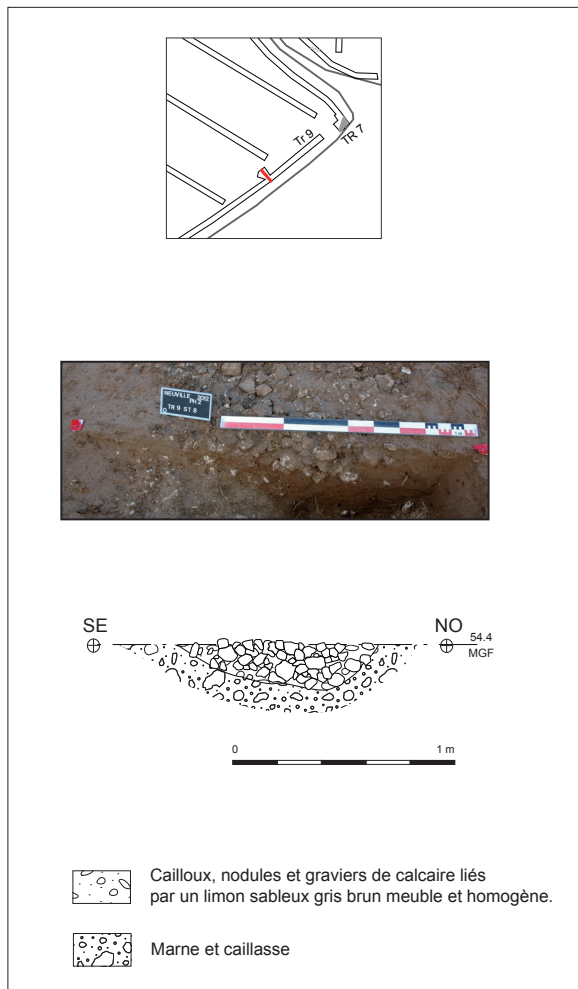


Fig. 21 : Coupe du fossé 8

Il a été identifié à 0,44 m sous la terre végétale. En plan, son tracé rectiligne orienté nord-ouest/sud-est se démarque de l'encaissant sableux brun-roux homogène. Il présente un profil en cuvette avec des bords évasés, dont la largeur est de 0,40 m et de 0,20 m de profondeur. Le comblement principal est constitué de petits nodules de cailloux calcaires mélangés à un limon sableux brun-gris moyen, meuble et homogène, avec quelques inclusions

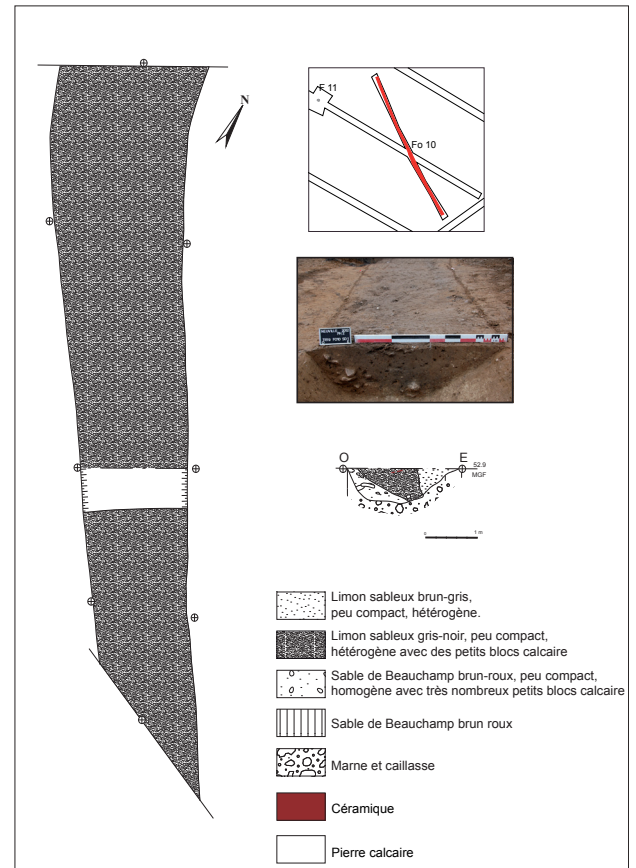


Fig. 22 : Plan et coupe du fossé 10

charbonneuses. Aucun mobilier n'a été retrouvé. Le fossé 10 est situé au sud-ouest de la tranchée 19. Il est apparu à 0,55 m de la surface (fig. 22). Il mesure 1,10 m de large et 0,42 m de profondeur. Les bords sont rectilignes et orientés nord-ouest/sud-est. Les parois du creusement sont évasées avec un fond arrondi. Son comblement se démarque de l'encaissant sableux brun-roux homogène. Le remplissage principal est un limon sableux brun-gris moyen, peu compact et hétérogène. La deuxième couche est un limon sableux gris-noir foncé, peu compact et hétérogène, avec des inclusions calcaires. Enfin, sur la paroi ouest, le dernier niveau est un mélange de sable de Beauchamp et de petits nodules de blocs calcaires, peu compact et hétérogène. Cent trente-quatre tessons ont été prélevés dans le comblement principal, dont plusieurs fragments de porcelaine blanche et de grès. Certains de ces fragments sont marqués par les entreprises de production de Creil et Montereau et de Sarreguemines (fig. 23 et 24 page 36). Trente-cinq tessons de verres ont également été retrouvés ainsi que cinquante-sept



Fig. 23 : Fragment d'un tesson de Creil et Montereau (caisse n°1 sac n°7)



Fig. 24 : Fragment d'un tesson de Sarguemine China (caisse n°1 sac n°7)

éléments métalliques, dont un fragment de fil de clôture¹³. L'ensemble du mobilier est daté de l'époque contemporaine.

Apparu à 0,35 m sous la terre végétale, le fossé 5 se trouve au sud-ouest de la tranchée 8 (fig. 25). Le sondage manuel a révélé des parois évasées avec un fond plat. Il mesure 0,60 m de large et 0,22 m de profondeur. Le comblement du tracé orienté nord/sud se démarque de l'encaissant sableux brun-roux. Il est constitué d'un limon sableux brun-gris moyen, peu compact, hétérogène, avec des inclusions calcaires. Le sondage a livré un fragment de couvercle en grès daté de l'époque contemporaine.

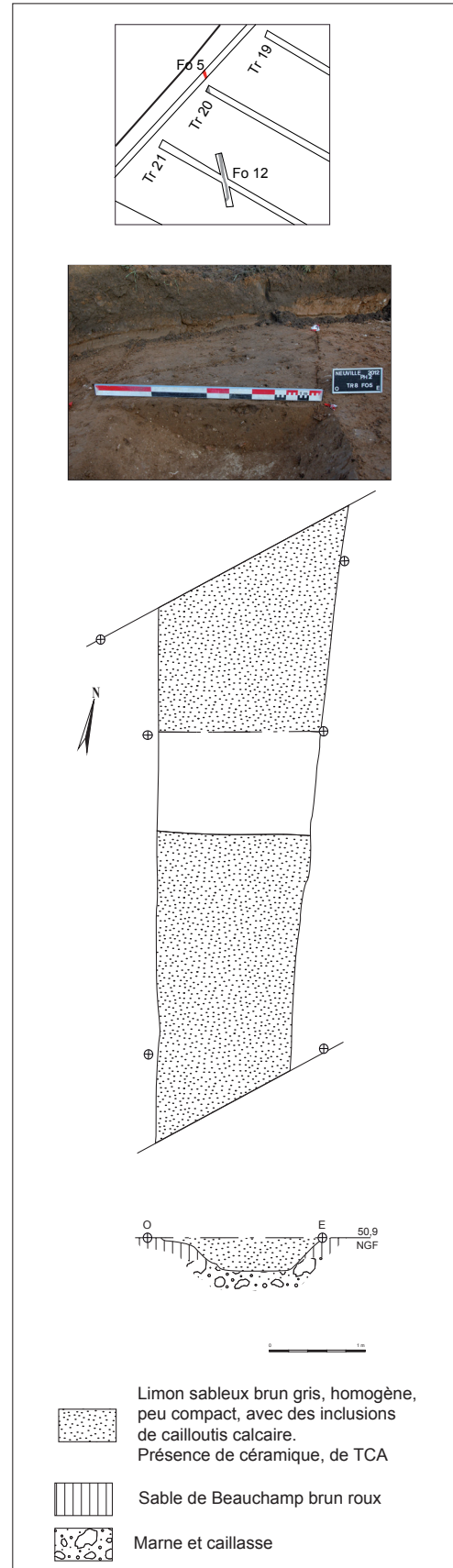


Fig. 25 : Plan et coupe du fossé 5

¹³ Identification A. Lefevre

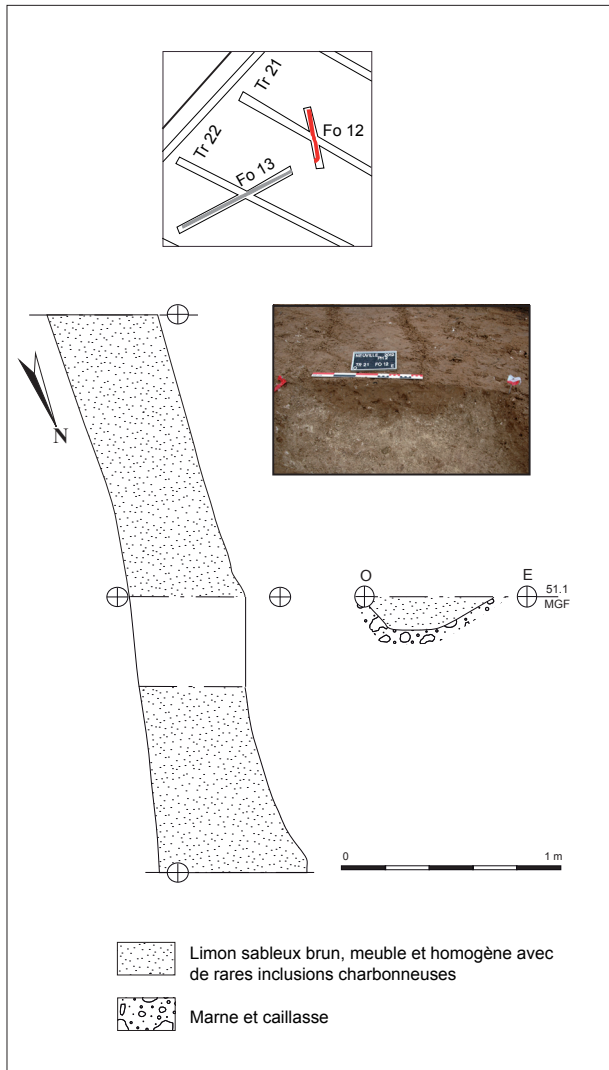


Fig. 26 : Plan et coupe du fossé 12

Le fossé 12 est localisé dans la partie nord de la tranchée 21 (fig. 26). Il a été identifié à 0,40 m sous la surface et est orienté nord/sud. En plan, le contour du fossé se démarque de l'encaissant sableux brun-roux, homogène. Son creusement est en cuvette et mesure 3 m de long pour 0,55 m de large et 0,20 m de profondeur. Le comblement est un limon sableux brun moyen, peu compact et homogène, avec de rares inclusions charbonneuses. Le mobilier provenant du sondage est composé de deux restes d'huître et de moule, d'un tesson de verre et de deux esquilles d'os long d'aspect lessivé sur la surface externe¹⁴. L'alignement du fossé 12 avec le fossé 5 permet de proposer la même datation à l'époque contemporaine.

¹⁴ Identification A. Lefevvre

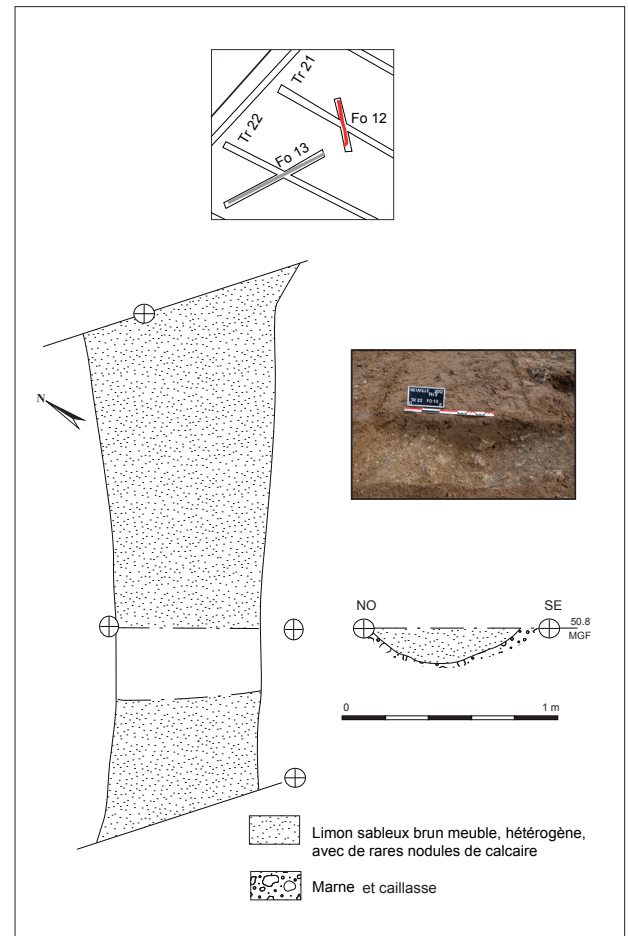


Fig. 27 : Plan et coupe du fossé 13

Le fossé 13 est situé dans la partie nord de la tranchée 22, à 0,50 m sous la terre végétale (fig. 27). Il est orienté nord-est/sud-ouest et se démarque de l'encaissant sableux brun-roux. En coupe, il présente des bords évasés et un fond arrondi. Le comblement unique est un limon sableux brun meuble et homogène avec de rares nodules de calcaire. Les vestiges recueillis sont constitués de dix-neuf tessons de porcelaine dont un tesson portant le nom de la fabrique de Creil et Montereau et d'un autre tesson décoré d'un putto sur un monstre marin (fig. 28 et 29 page 38), ainsi que cinq éléments métalliques¹⁵ et un tesson de verre. L'ensemble du mobilier est daté de l'époque contemporaine.

¹⁵ Serre p 63



Fig. 28 : Tesson de Creil et Montereau (caisse n°1 sac n°10)



Fig. 29 : Tesson décoré (caisse n°1 sac n°10)

Enfin, le fossé 14 est localisé dans la moitié sud de la tranchée 24 (fig. 30). Apparu à 0,40 m de la surface, il présente un plan rectiligne orienté nord/sud. Il mesure 10 m de long pour 0,40 m de large. Le profil en cuvette est conservé sur 0,20 m de profondeur. Son comblement est constitué d'un limon sableux brun foncé meuble et homogène avec du cailloutis calcaire. Un seul élément en fer¹⁶ a été retrouvé dans le fossé. Aucun élément ne permet de datation.

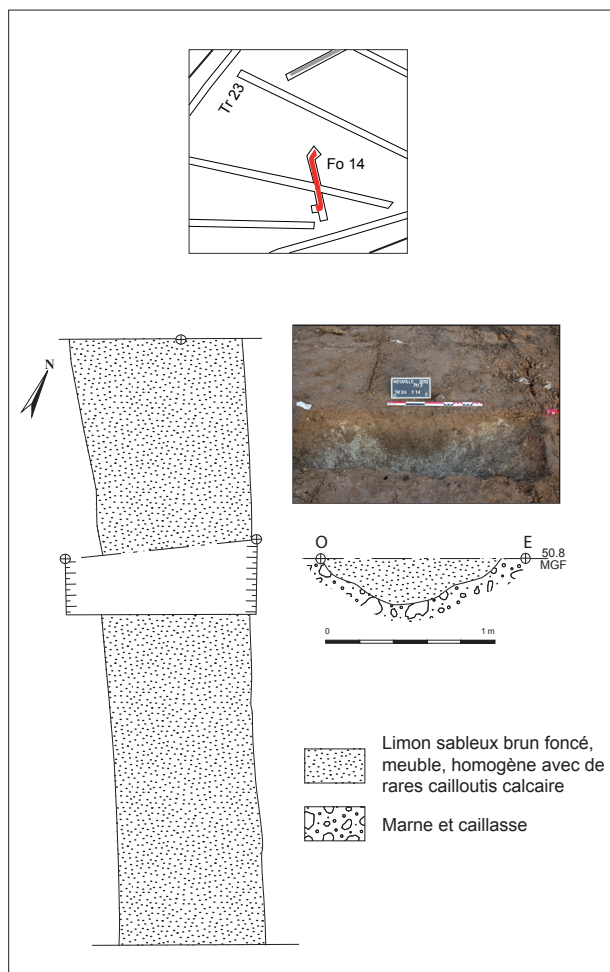


Fig. 30 : Plan et coupe du fossé 14

II.2.2- 1 Interprétation (fig.31)

L'étude archéogéographique, faite après le terrain, a permis d'interpréter les six fossés. La structure 8 semble être la première limite d'une garenne. En effet, elle coïncide avec les limites de « *La garenne de Neuville* » représenté sur le plan terrier daté du XVIIIe siècle (fig. 13 page 28). D'après Olivier de Serre, les garennes sont entourées d'un mur en pisé, d'un fossé ou de haies¹⁷. Dans notre cas, la garenne était délimitée dans sa partie est par un fossé qui n'empêche pas le passage des animaux, mais marque l'interdiction d'y pénétrer. En effet, cette parcelle de 48 hectares était un terrain seigneurial destiné à la chasse du petit gibier et à la reproduction des lapins¹⁸. Puis les fossés 10, 12, 13 et 14 semblent correspondre à un état plus récent de la garenne. Cette dernière connaît à partir de 1782 un

¹⁷ Sol p 72

¹⁸ Lefeuvre 2011

¹⁶ Sol p 72



Fig. 31 : Evolution des plantations de vigne et de la garenne

déboisement important. Il ne subsiste que 3 parcelles de bois dont la surface totale est de 6,4 hectares. Les fossés 10 et 14 correspondent aux limites récentes du bois visible sur le cadastre napoléonien. La présence de ces fossés permet d'avancer l'hypothèse d'une remise à gibier. Ces dernières étaient généralement de plus petite taille et entourées d'un fossé. Puis, dans le courant du XIXe siècle, la garenne connaît un reboisement reprenant les limites des remises à gibier du plan cadastral. Ainsi, la bande boisée de 14,5 hectares est délimitée par les fossés 10, 12, 13 et 14. Le mobilier archéologique daté de l'époque contemporaine laisse supposer que ces fossés correspondent au dernier état de la garenne. La présence de ces fossés ainsi que la découverte d'un traquenard durant la première phase éclaire sur une activité cynégétique dans cette zone.

II.2.3 La trame viaire

Deux axes de circulation ont été révélés lors de l'étude archéogéographique (Voir I.3.3- 2 page 19). Le premier, encore en activité, n'a pas fait l'objet d'un sondage car il était hors de l'emprise. Pour le second, aucun vestige n'a permis de le détecter. L'absence de traces archéologiques est attribuée à la forte érosion de ce secteur. Enfin, un chemin supplémentaire a été identifié lors de la seconde phase du diagnostic de Neuville. Il s'agit du chemin nommé voie 9. Il correspond à la subdivision du chemin de Cergy à Conflans. L'orientation de son tracé n'a pas permis d'avoir sa largeur totale car il a été repéré en limite de terrain.

En plan, il est apparu à 0,20 m de la surface avec une orientation nord-est/sud-ouest (fig. 32 page 41). Il est matérialisé par un premier niveau sablo-argileux gris foncé à noir, peu compact et hétérogène, avec des cailloutis calcaires. Puis un second niveau vient buter contre le premier. Il est composé d'un limon sableux gris moyen à gris clair, peu compact et hétérogène. Ces deux premières couches viennent recouvrir un niveau de calcaire pulvérulent. La couche sous-jacente est un limon sableux noir homogène induré avec des inclusions de calcaire. Enfin, le dernier

comblement est un limon sableux gris foncé, compact et homogène, à cailloutis calcaire. Son creusement est conservé sur 0,20 m de profondeur. Le mobilier recueilli constitué entre autre de sacs plastiques permet de le dater de l'époque contemporaine. Il s'agit de l'état le plus récent du chemin que l'on perçoit sur une photographie aérienne de 1994 (fig. 33 page 42).

II.2.4 Fosses

Deux fosses rectangulaires ont été repérées dans la moitié sud/ouest de la tranchée 9 à 0,40 m de la surface. Elles ont toutes les deux fait l'objet d'un sondage à la pelle mécanique.

La structure 6 présente un plan rectangulaire avec un profil évasé au nord et droit au sud de 1,50 m de profondeur. Le comblement supérieur est constitué d'un limon sableux brun foncé à noir, peu compact et hétérogène, avec des inclusions de Marne et de charbon. Il recouvre un niveau sableux blanc-orangé, peu compact hétérogène. Enfin, le dernier niveau correspond à un limon marron moyen, peu compact et hétérogène, avec de fréquentes inclusions de Marne.

En plan, la fosse 7 est également rectangulaire. Son creusement avec des bords évasés est conservé sur 1,50 m de profondeur. Sa première couche est un limon sableux brun foncé à noir, peu compact et hétérogène avec des inclusions de marne. Le niveau sous-jacent est un limon sableux jaune-orangé, peu compact et hétérogène avec de fréquentes inclusions de calcaire. Le mobilier trouvé dans les deux fosses est daté de l'époque contemporaine. Il est composé de sacs plastiques et de verre.

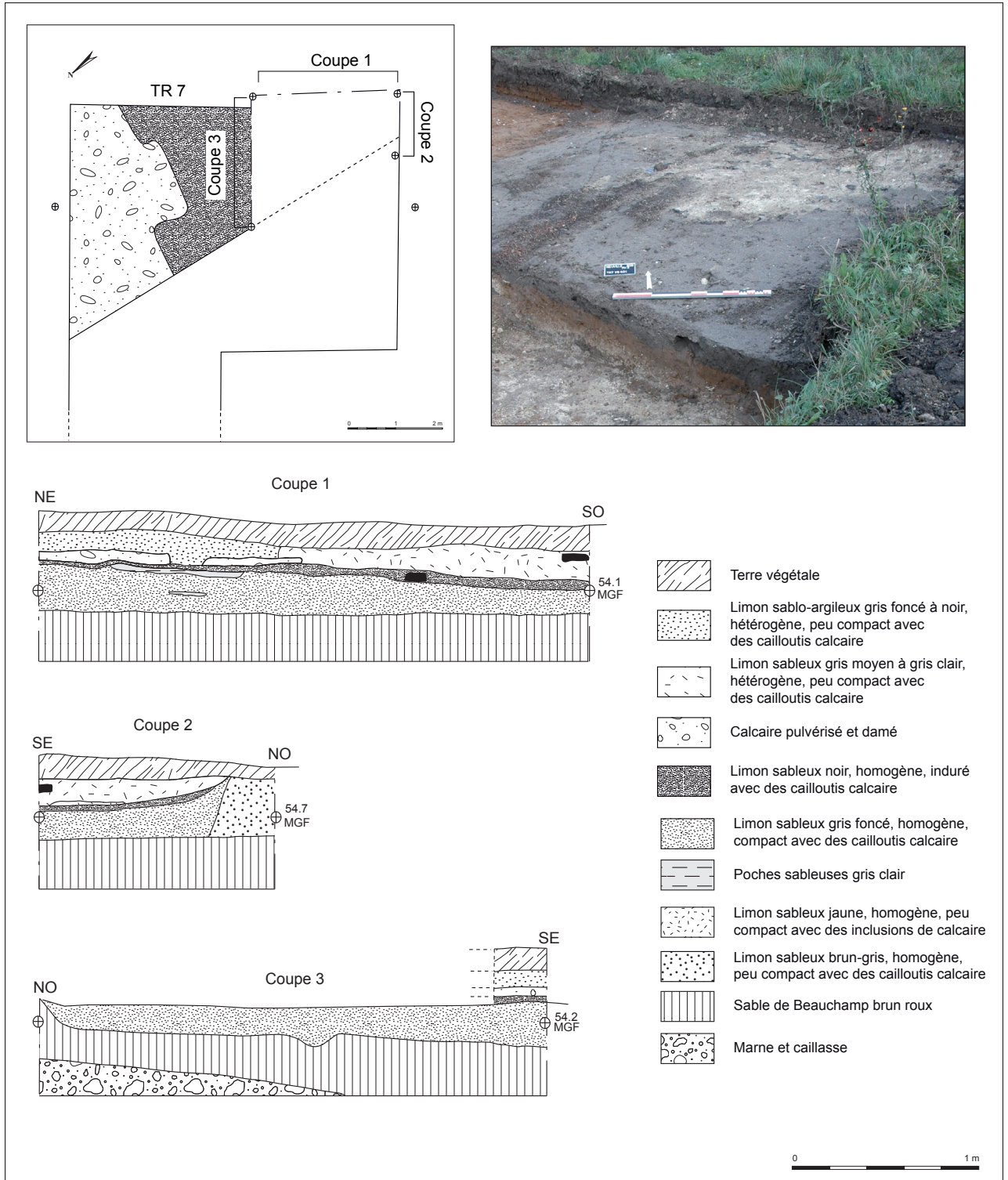


Fig. 32 : Plan et coupe du chemin 9

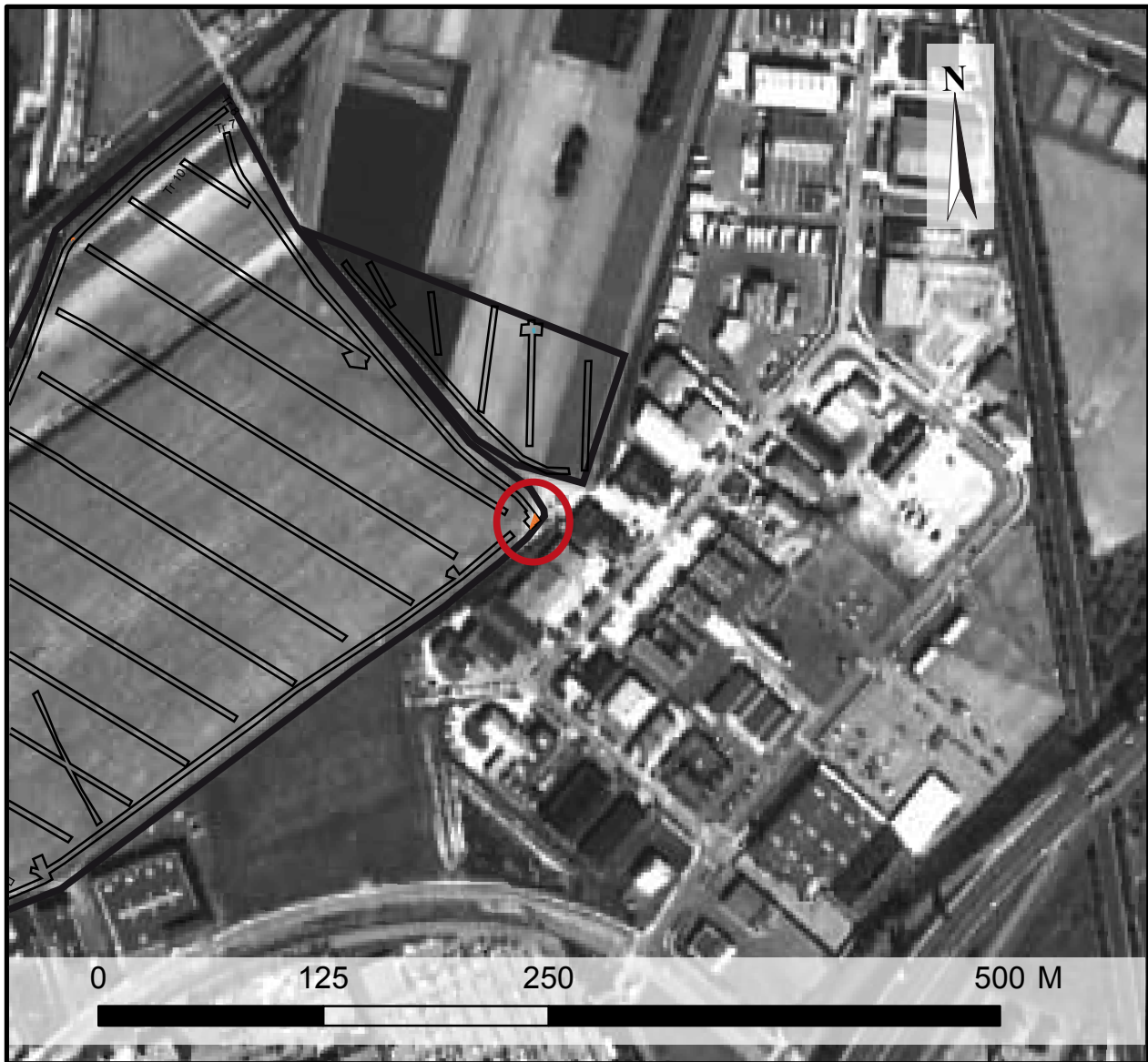


Fig. 33 : Localisation du chemin 9 sur la photo aérienne de 1994

III- Conclusion

Cette seconde phase du diagnostic au lieu dit « *La garenne de Neuville* » a mis au jour deux fosses de l'époque protohistorique et surtout une occupation contemporaine, qui complètent les connaissances sur ce secteur de la commune. Il n'est pas improbable que cette zone ait été occupée durant des époques plus anciennes mais la forte érosion liée à la situation en rebord d'un versant de la vallée de l'Oise a pu entraîner la disparition de vestiges.

L'époque contemporaine est caractérisée par vingt-sept plantations de vigne en bordure du chemin de Cergy à Conflans, et six fossés associées à une réserve de chasse ou garenne. L'interprétation de ces différentes structures n'a pu être possible qu'avec l'association des données archéologiques, des données cartographiques et des traités d'agriculture.

Ce diagnostic ouvre de nouvelles perspectives d'étude sur l'espace rural aux époques moderne et contemporaine. Il fournit également de nouveaux éléments sur les activités liées à la chasse et à la culture de la vigne et contribue à la connaissance de l'histoire de l'agriculture dans le Val-d'Oise.

Bibliographie

Blaser 2008 : BLASER (R.) – *Neuville-sur-Oise « Chemin fin d’Oise » : Rapport de diagnostic archéologique, du 02/06/2008 au 20/06/2008*. Paris : INRAP, SRAIF, 2008.

Clavel 2001 : CLAVEL (B.) – L’animal dans l’alimentation médiévale et moderne en France du nord- XIIIe- XVIIe siècles. *Revue archéologique de Picardie*, 19, 2001, p. 3-204.

Damour, Seng 2009 : DAMOUR (V.), SENG (Ch.) – *Roissy-en-France, Zac du Moulin - La Vignole, Ile-de-France, Val d’Oise : Rapport final d’opération, du 02-10-2005 au 10-02-2006*. Paris : INRAP, SRAIF, 2009.

De Gislain 1980 : DEGISLAIN (G.) – L’évolution du droit de garenne au Moyen-âge. In : *La chasse au Moyen-âge, acte du colloque de Nice (22-24 juin 1979)*. Les belles Lettres, 1980, p. 37-58.

Dufour, Hurard 2010 : DUFOUR (J.-Y.), HURARD (S.) – Les lieux auxiliaires de chasse à l’époque moderne : Trois exemples franciliens. *Archéopages*, n° 28, Janvier 2010, p. 60-65.

Dufour, Granchon 2003 : DUFOUR (J.-Y.), GRANCHON (P.) – Pour une lecture archéologique des manuels d’agriculture anciens : le problème du creusement agricole. In : TROCHET (J.-R.) éd. – *Jardinages en région parisienne du XVIIe au XXe siècle*. Grâne : Créaphis, 2003, p. 155-165.

Dufour 1997 : DUFOUR (J.-Y.) – Essai d’archéologie horticole en banlieue

parisienne : Saint-Denis et Reuil-Malmaison (XIVe-XIXe siècle). *Histoire et sociétés rurales*, 7, 1997, p. 11-40.

Durand 2006 : DURAND (S.) – *Neuville-sur-Oise « ZAC de Neuville Université (Val d’Oise) » : Rapport de diagnostic archéologique du 02-05-06 au 12-05-06*. Paris : INRAP, SRAIF, 2006.

Germond 1988 : GERMOND (G.) – Le problème archéologique des Garennes. *Archéologie médiévale*, 18, 1988, p. 239-254.

Guyot 1868 : Guyot (J.) – *Etudes des vignobles de France, Tome III : Région du Centre-Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest*. Paris, Victor Masson et Fils, 1868.

Lavicher 1982 : LAVICHER (M.) – *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVIIe au XIXe siècle*. Pontoise : Société historique et archéologique de Pontoise, du Val d’Oise au Vexin, 1982.

Lefeuvre 2011 : LEFEUVRE (A.) – *Neuville-sur-Oise, Val d’Oise, ZAC Neuville 2 – Phase 1 : rapport de diagnostic du 04-04-2011 au 20-04-2011*. Saint-Denis : SRA Île-de-France, SDAVO, 2011.

Piozzoli 2000 : PIOZZOLI (Ch.) – *Conflans-Sainte-Honorine « Z.A.C. des Boutries – Futur complexe cinématographique Pathé » (Yvelines) : rapport d’évaluation archéologique, du 27-11-2000 au 07-12-2000*. Paris : AFAN, SRAIF, 2000.

Rodriguez, Robert, Wabont 2012 : RODRIGUEZ (P.), ROBERT (S.), WABONT (M.) – Archéologie et forêts dans le Val d’Oise. In : SOL (A.-L.), CORVOL (A.) –

Histoire d'arbres : usages et représentations des forêts de Carnelle, Montmorency et l'Isle-Adam : exposition présentée au musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq, à l'Isle-Adam, du 15 avril au 16 septembre. L'Isle-Adam : Musée Louis Senlecq, 2012, p. 87-82.

Robert 2011 : ROBERT (S.) – Etude archéogéographique. *In* : LEFEUVRE (A.) – *Neuville-sur-Oise « ZAC Neuville 2 – Phase 1 »*, rapport de diagnostic du 04-04-2011 au 20-04-2011. Saint-Denis : SRA Île-de-France, SDAVO, 2011, p. 20-32.

Robert 1999 : ROBERT (S.) - *Étude de la structure paysagère ancienne de la commune de Cergy*. Cergy : Ville de Cergy, 1999.

Robert 2006 : ROBERT (S.) – Les itinéraires anciens traversant le département du Val-d'Oise. *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val d'Oise*, n° 38, 2006, p. 7-23

Liste des figures

Fig. 1 : Carte de l’Ile-de-France, du Val-d’Oise et du secteur diagnostiqué	13
Fig. 2 : Contexte géologique	14
Fig. 3 : Sondages géologiques.....	15
Fig. 4 : Contexte archéologique	17
Fig. 5 : Situation topographique.....	18
Fig. 6 : Localisation de l’emprise de l’opération sur la carte de Cassini (1781).....	20
Fig. 7 : Localisation de la garenne sur le plan Terrier (1769)	21
Fig. 8 : Occupation des sols au XVIIIe siècle – le cadastre de Berthier de Sauvigny (1782)	22
Fig. 9 : Evolution de l’occupation des sols au XIXe et XXe siècles	23
Fig. 10 : Circulation à grande échelle	24
Fig. 11 : Voie de circulation en relation avec l’emprise diagnostiquée.....	25
Fig. 12 : Organisation du parcellaire et morphogènes	27
Fig. 13 : Superposition des structures archéologique aux formes cartographiées	28
Fig. 14 : Plan topographique général	30
Fig. 15 : Plan et coupe de la fosse 2.....	31
Fig. 16 : Plan et coupe de la fosse 11	31
Fig. 17 : Dessin d’un tesson (caisse n°1 sac n°3).....	32
Fig. 18 : Localisation des vignes.....	33
Fig. 19 : Traces des plantations	33
Fig. 20 : Plan et coupe structure 3.....	34
Fig. 21 : Coupe du fossé 8.....	35
Fig. 22 : Plan et coupe du fossé 10	35
Fig. 23 : Fragment d’un tesson de Creil et Montereau (caisse n°1 sac n°7).....	36
Fig. 24 : Fragment d’un tesson de Sarguemine China (caisse n°1 sac n°7).....	36
Fig. 25 : Plan et coupe du fossé 5	36
Fig. 26 : Plan et coupe du fossé 12	37
Fig. 27 : Plan et coupe du fossé 13	37
Fig. 28 : Tesson de Creil et Montereau (caisse n°1 sac n°10).....	38
Fig. 29 : Tesson décoré (caisse n°1 sac n°10).....	38
Fig. 30 : Plan et coupe du fossé 14	38
Fig. 31 : Evolution des plantations de vigne et de la garenne.....	39
Fig. 32 : Plan et coupe du chemin 9.....	41
Fig. 33 : Localisation du chemin 9 sur la photo aérienne de 1994.....	42

Annexe 1

Inventaire des

structures

Inventaire des structures

n° Tr	n° St	Type de St	Description	Long	Larg	Prof	Attribution	Fouille	Plan	Coupe	n° Photo	
7	09	Chemin	orientée nord-est-sud/ouest. Forme en coupe : bords droit <input type="checkbox"/> fond plat Complements : US 1 : Limon sablo-argileux gris fonc <input type="checkbox"/> noir, hétérogène, peu compact, avec des cailloux calcaire, US 2 : Limon sableux gris moyen <input type="checkbox"/> gris clair, US 3 : Calcaire pulvérin <input type="checkbox"/> et dam <input type="checkbox"/> . US 4 : Limon sableux noir homogène indur <input type="checkbox"/> avec des inclusions de calcaire, US 5 : Limon sableux gris fonc <input type="checkbox"/> homogène, compact, avec des cailloux calcaire. US 6 : Poches sableuses gris clair, US 7 : limon sableux jaune, homogène, peu compact, avec des inclusions de calcaire, US 8 : Limon sableux brun-gris, homogène, peu compact, avec des inclusions de calcaire. Type d'encastement : marne et caillasse Profondeur sous végétale : 0,20 m	0,20			contemporain	mécanique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
8	04	Fosse	subcirculaire Forme en coupe : profil en cuvette Complements : US 1 : Limon sableux noir, meuble, homogène, avec des inclusions de calcaire et quelques fragments de céramique Type d'encastement : marne et caillasse Profondeur sous végétale : 0,50 m	0,85	0,40	0,50	contemporain	manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5
8	05	Fosse	Fossilaire orienté nord/sud. Forme en coupe : profil en cuvette. Complements : US 1 : Limon sableux brun-gris, hétérogène, peu compact, avec des inclusions de calcaires. Type d'encastement : marne et caillasse Profondeur sous végétale : 0,35 m	0,60	0,22		contemporain	manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	3
9	06	Fosse	Fosse quadrangulaire Forme en coupe : bord droit au sud et <input type="checkbox"/> vas <input type="checkbox"/> au nord Complements : US 1 : Limon sableux brun fonc <input type="checkbox"/> noir, peu compact, hétérogène avec des inclusions de marne, du charbon US 2 : Un niveau sableux blanc-orangé, peu compact hétérogène, US 3 : limon marron moyen, peu compact et hétérogène, avec de fréquentes inclusions de marne. Type d'encastement : marne et caillasse Profondeur sous végétale : 0,40 m La structure 6 recoupe la structure 7	4	4	1,50	contemporain	mécanique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5
9	07	Fosse	Fosse quadrangulaire Forme en coupe : bords <input type="checkbox"/> vas <input type="checkbox"/> Complements : US 1 : Limon sableux brun fonc <input type="checkbox"/> noir, peu compact, hétérogène avec des inclusions de marne, US 2 : Limon sableux jaune-orangé, peu compact, hétérogène avec de fréquentes inclusions de calcaire Type d'encastement : marne et caillasse Profondeur sous végétale : 0,40 m Structure recoupée par la structure 6	4,50	4,60	1,50	contemporain	mécanique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5
9	08	Structure	Forme rectiligne orientée nord-ouest/sud-est. Forme en coupe : profil en cuvette. Complements : US 1 : Cailloux, nodules et graviers de calcaire liés par un limon sableux brun-gris meuble et homogène. Type d'encastement : sable de Beauchamps brun-roux Profondeur sous végétale : 0,44 m	1,20	0,40	0,20	contemporain	manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5

n° Tr	n° St	Type de	Description	Long	Larg	Prof	Attribution	Fouille	Plan	Coupe	n° Photo	
19	10	Fosse	Fossé linéaire orienté nord/sud. Forme en coupe: profil en cuvette. Complements : US 1 : Limon sableux brun-gris moyen peu compact et homogène US 2: Limon sableux gris-noir foncé, peu compact et homogène avec des inclusions de calcaire. US 3: Mélange de sable de Beauchamp brun-roux et des petits nodules de blocs calcaires. Type d'encaissant : sable de Beauchamp brun-roux Profondeur sous végétale : 0,55 m	1,70	1,10	0,42	contemporain	manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	11	<input checked="" type="checkbox"/>
19	11	Fosse	Forme en coupe: profil en cuvette Complements : US 1 : Limon sableux brun-gris peu compact et homogène avec du cailloutis calcaire. US 2: Limon sableux gris noir peu compact, homogène avec de petits blocs de calcaire, du cailloutis calcaire et des poches de sable de Beauchamp roux Type d'encaissant : marne et caillasse Profondeur sous végétale : 0,45 m	0,84	0,74	0,12	protohistorique	manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	12	<input checked="" type="checkbox"/>
21	12	Fosse	Fossé linéaire orienté sud/nord. Forme en coupe: profil en cuvette. Complements : US 1 : Limon sableux brun meuble et homogène avec quelques rares charbons de bois. Type d'encaissant : marne et caillasse Profondeur sous végétale : 0,40 m	3	0,55	0,20	moderne	manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	13	<input checked="" type="checkbox"/>
22	13	Fosse	Fossé linéaire orienté nord-est/ sud-ouest. Forme en coupe: profil en cuvette. Complements : US 1 : Limon sableux brun meuble et homogène avec de rares nodules de calcaire Type d'encaissant : marne et caillasse Profondeur sous végétale : 0,50 m	3	1	0,20	contemporain	manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	13	<input checked="" type="checkbox"/>
24	14	Fosse	Fossé linéaire orienté nord/ sud. Forme en coupe: profil en cuvette. Complement : US 1 : Limon sableux brun foncé meuble et homogène avec du cailloutis calcaire. Type d'encaissant : marne et caillasse Profondeur sous végétale : 0,40 m	10	0,80	0,20	contemporain	manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	12	<input checked="" type="checkbox"/>
2	01	Fosse	Fossé rectiligne orienté est/ ouest. Forme en coupe: profil en cuvette Complements : US 1 : Limon sableux gris foncé noir mat de brun homogène meuble avec des fragments de mortier, de la faune, de la céramique et du verre. US 2: sable de Beauchamp brun-roux avec du cailloutis calcaire Type d'encaissant : marne et caillasse Profondeur sous végétale : 0,60 m	1,20	0,40	0,60	contemporain	manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	4	<input checked="" type="checkbox"/>
3	02	Fosse	Fosse subcirculaire Forme en coupe: profil en cuvette. Complements : US 1 : Limon sableux gris clair peu compact, homogène, avec quelques nodules de calcaire. US 2: Limon sableux gris foncé peu compact, homogène, avec des fragments de charbons de bois, des petits nodules de calcaire, de la terre rubifiée et des pierres chauffées Type d'encaissant : marne et caillasse Profondeur sous végétale : 0,58 m	1,20	0,40	0,21	protohistorique	manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	4	<input checked="" type="checkbox"/>

n° Tr	n° St	Type de St	Description	Long	Larg	Prof	Attribution	Fouille	Plan	Coupe	n° Photo	
1	03	Fosse de plantation	<p>Système de fosses de plantation installées de façon irrégulière orientées nord-ouest/sud-est.</p> <p>Forme en coupe : profil irrégulier</p> <p>Comblements : US 1 : Limon sableux brun, homogène, peu compact</p> <p>Type d'encastrement : marne et caillasse</p> <p>Profondeur sous végétale : 0,46 m.</p>	0,82	0,38	0,20	contemporain	manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	4

Annexe 2

Inventaire des artefacts et écofacts

inventaire du mobilier : artefact

Matériau	n° Tr	n° St	Description	Observations	Datation	NR	NMI	Poids	Sac	Boîte
métal	02	1	mâchefer		contemporain		1	5,75g	1	1
céramique	02	1	Porcelaine	une assiette en porcelaine blanche avec un fin liseré vert sur la tranche du récipient.	moderne		1	34,40g	2	1
céramique	3	2	Fragments de pâte grossière sableuse 1 fragment de pâte grossière à silex dont la surface extérieur est frottée au bouchon végétal (stries irrégulière) 1 fragment de fond		protohistoire	34	2	263,60g	3	1
céramique	08	4	Petit fragment de bord d'un récipient ou d'une coupelle.		contemporain		1	2g	4	1
céramique	8	5		Fragment d'un couvercle	contemporain		1	62,85g	5	1
céramique	19	10	Porcelaine et de céramique de différents types	assiettes, vase et bol (?) différents décors: feuillages, motifs colorés. Recolle avec des fragments du sac 7	contemporain	71	1	1332,30g	6	1
céramique	19	10	Fragments de céramique et de porcelaine	Fragments d'assiettes et de petit pot. différents décors: feuillages, motifs colorés. une estampille au fond d'un récipient: entreprise de Creil et Montreuil. Assiette pâte "china" de Sarreguemines avec estampille. recollent avec ceux du sac 6	contemporain	28	1	910,20g	7	1
céramique	19	10		pots et casserole-manche	contemporain	35	1	780,80g	8	1
céramique	19	11	fragment de panse à pâte grossière coquillée et sableuses 1 bord digité		protohistoire	18	0	260,80g	9	1
céramique	22	13	Fragments de porcelaine et des tessons portant de la glaçure jaune.	Décors : putto sur un monstre marin fabrique de Creil et Montreuil	contemporain	19	0	263,10g	10	1
métal	2	1	Fer	indéterminé	indéterminé		1	2g	15	4
métal	2	1	Fer	Tête de rivet	contemporain		1	26g	16	4
métal	19	10	Fer	Fil de clôture Tole indéterminé	contemporain	45	2	263,25g	17	4
métal	19	10	Plomb	Tuyau d'adduction d'eau	contemporain	11	1	184,30g	18	4
métal	19	10	alliage cuivreux	Bouton circulaire	contemporain		1	2g	19	4
métal	22	13	Plomb et fer		indéterminé	4	4	17,15g	20	4
métal	22	13	Fer	Anneau	indéterminé	36	1	59g	21	4
métal	24	14	Fer		indéterminé		1	25g	22	4
verre	2	1		Fragments décorés	contemporain	8	1	149,40g	23	5
verre	9	8	Tessons de verre et de pires verts	Bouteille?	contemporain		2	26,10g	24	5

Matériau	n°Tr	n°St	Description	Observations	Datation	NR	NMI	Poids	Sac	Boîte
verre	19	10		fonds et panses et goulots	contemporain	14		666,35	25	5
verre	19	10		fonds et panses et goulots	contemporain	21		873g	26	5
verre	21	12			contemporain	1		50g	27	5
verre	22	13			contemporain	6		1g	28	5

inventaire du mobilier : écofact

Matériau	n° Tr	n° St	Description	Observations	Datation	NR	NMI	Poid	Sac	Boîte
autre	19	10	Malacologie. Une petite coquille d'escargot; une grande coquille Saint-Jacques et cinq fragments de coquilles d'huître		indéterminé	7		223,60g	11	2
autre	21	12	Malacologie : moule et d'huître		indéterminé	2		12g	12	2
os	2	1		Fragment d'os long Fragment de côte de boeuf	indéterminé	2		4g	13	3
os	21	12		Esquille d'os long avec un aspect lessivé	indéterminé	2		21,30g	14	3

Annexe 3

Inventaire des photographies

N° photos	N° de tranché	N° structure	Description	Auteurs	Date
ARC12N10557-01	Tr 1		Trace culture de vigne	Guillaume Le Goïc	19/11/2012
ARC12N10557-02	Tr 1		Trace culture de vigne	Guillaume Le Goïc	19/11/2012
ARC12N10557-03	Tr 1		Trace culture de vigne	Guillaume Le Goïc	19/11/2012
ARC12N10557-04	Tr 1		Trace culture de vigne	Guillaume Le Goïc	19/11/2012
ARC12N10557-05	Tr 1		Trace culture de vigne	Guillaume Le Goïc	19/11/2012
ARC12N10557-06	Tr 2	St 1	Plan	Guillaume Le Goïc	19/11/2012
ARC12N10557-07	Tr 3	St 2	Plan	Sophie Borg	19/11/2012
ARC12N10557-08	Tr 3	Log 1	Coupe	Guillaume Le Goïc	19/11/2012
ARC12N10557-09	Tr 3	St 2	Plan après fouille	Sophie Borg	19/11/2012
ARC12N10557-10	Tr 3	St 2	coupe	Sophie Borg	19/11/2012
ARC12N10557-11	Tr 3	St 2	Plan	Sophie Borg	20/11/2012
ARC12N10557-12	Tr 3	St 2	Plan	Sophie Borg	20/01/2012
ARC12N10557-13	Tr 2	St 1	Plan après fouille	Guillaume Le Goïc	20/11/2012
ARC12N10557-14	Tr 2	St 1	Plan après fouille	Guillaume Le Goïc	20/11/2012
ARC12N10557-15	Tr 2	St 1	Coupe N/ S	Guillaume Le Goïc	20/11/2012
ARC12N10557-16	Tr 1	St 3	Plan après fouille	Guillaume Le Goïc	20/11/2012
ARC12N10557-17	Tr 1	St 3	Coupe N/ S	Guillaume Le Goïc	20/11/2012
ARC12N10557-18	Tr 7		Trace culture de vigne	Sophie Borg	20/11/2012
ARC12N10557-19	Tr 7		Trace culture de vigne	Sophie Borg	20/11/2012
ARC12N10557-20	Tr 7		Trace culture de vigne	Sophie Borg	20/11/2012
ARC12N10557-21	Tr 7		Trace culture de vigne	Sophie Borg	20/11/2012
ARC12N10557-22	Tr 7		Trace culture de vigne	Sophie Borg	20/11/2012
ARC12N10557-23	Tr 7		Trace culture de vigne	Sophie Borg	20/11/2012
ARC12N10557-24			Ambiance Guillaume et Sophie	Aurélie Battistini	20/11/2012
ARC12N10557-25			Ambiance Guillaume et Sophie	Aurélie Battistini	20/11/2012
ARC12N10557-26	Tr 8	Fo 5	Oblique	Guillaume Le Goïc	22/11/2012
ARC12N10557-27	Tr 8	Fo 5	Oblique	Guillaume Le Goïc	22/11/2012
ARC12N10557-28	Tr 8	Fo 5	Coupe	Guillaume Le Goïc	22/11/2012
ARC12N10557-29	Tr 8	Fo 5	Coupe	Guillaume Le Goïc	22/11/2012
ARC12N10557-30	Tr 9	St 6 - 7	Plan	Sophie Borg	22/11/2012
ARC12N10557-31	Tr 9	St 6 - 7	Plan	Sophie Borg	22/11/2012
ARC12N10557-32	Tr 9	St 6 - 7	Plan	Sophie Borg	22/11/2012
ARC12N10557-33	Tr 9	St 6 - 7	Plan	Sophie Borg	22/11/2012
ARC12N10557-34	Tr 8	St 4	Oblique	Guillaume Le Goïc	22/11/2012
ARC12N10557-35	Tr 8	St 4	Plan	Guillaume Le Goïc	22/11/2012
ARC12N10557-36	Tr 8	St 4	Coupe	Guillaume Le Goïc	22/11/2012
ARC12N10557-37	Tr 9	St 6 - 7	Plan	Sophie Borg	22/11/2012
ARC12N10557-38	Tr 9	St 6 - 7	Plan	Sophie Borg	22/11/2012
ARC12N10557-39	Tr 9	St 8	Plan	Sophie Borg	26/11/2012
ARC12N10557-40	Tr 9	St 8	Plan	Sophie Borg	26/11/2012
ARC12N10557-41	Tr 9	St 8	Coupe	Sophie Borg	26/11/2012
ARC12N10557-42	Tr 9	St 8	Coupe	Sophie Borg	26/11/2012
ARC12N10557-43	Tr 7	V 9	Coupe 1	Guillaume Le Goïc	26/11/2012
ARC12N10557-44	Tr 7	V 9	Coupe 1	Guillaume Le Goïc	26/11/2012
ARC12N10557-45	Tr 7	V 9	Coupe 2	Guillaume Le Goïc	26/11/2012
ARC12N10557-46	Tr 7	V 9	Coupe 2	Guillaume Le Goïc	26/11/2012
ARC12N10557-47	Tr 7	V 9	Coupe 3	Guillaume Le Goïc	26/11/2012
ARC12N10557-48	Tr 7	V 9	Coupe 3	Guillaume Le Goïc	26/11/2012
ARC12N10557-49	Tr 7	V 9	Plan	Guillaume Le Goïc	26/11/2012
ARC12N10557-50	Tr 7	V 9	Plan	Guillaume Le Goïc	26/11/2012
ARC12N10557-51	Tr 16	Log 2	Coupe	Guillaume Le Goïc	26/11/2012
ARC12N10557-52	Tr 16	Log 2	Coupe	Guillaume Le Goïc	26/11/2012
ARC12N10557-53	Tr 19	Fo 10	Plan	Guillaume Le Goïc	27/11/2012
ARC12N10557-54	Tr 19	Fo 10	Plan	Guillaume Le Goïc	27/11/2012
ARC12N10557-55	Tr 19	Fo 10	Coupe	Guillaume Le Goïc	27/11/2012
ARC12N10557-56	Tr 19	Fo 10	Coupe	Guillaume Le Goïc	27/11/2012
ARC12N10557-57	Tr 21	Fo 12	Plan	Sophie Borg	27/11/2012
ARC12N10557-58	Tr 21	Fo 12	Plan	Sophie Borg	27/11/2012
ARC12N10557-59	Tr 21	Fo 12	Plan	Sophie Borg	27/11/2012
ARC12N10557-60	Tr 21	Fo 12	Coupe	Sophie Borg	27/11/2012
ARC12N10557-61	Tr 21	Fo 12	Coupe	Sophie Borg	27/11/2012

N° photos	N° de tranché	N° structure	Description	Auteurs	Date
ARC12N10557-62	Tr 22	Fo 13	Plan	Sophie Borg	28/11/2012
ARC12N10557-63	Tr 22	Fo 13	Plan	Sophie Borg	28/11/2012
ARC12N10557-64	Tr 22	Fo 13	Plan	Sophie Borg	28/11/2012
ARC12N10557-65	Tr 22	Fo 13	Coupe	Sophie Borg	28/11/2012
ARC12N10557-66	Tr 22	Fo 13	Coupe	Sophie Borg	28/11/2012
ARC12N10557-67	Tr 19	F 11	Plan	Guillaume Le Goïc	28/11/2012
ARC12N10557-68	Tr 19	F 11	Plan	Guillaume Le Goïc	28/11/2012
ARC12N10557-69	Tr 19	F 11	Plan après fouille	Guillaume Le Goïc	28/11/2012
ARC12N10557-70	Tr 19	F 11	Plan après fouille	Guillaume Le Goïc	28/11/2012
ARC12N10557-71	Tr 19	F 11	Coupe	Guillaume Le Goïc	28/11/2012
ARC12N10557-72	Tr 24	Fo 14	Plan	Sophie Borg	29/11/2012
ARC12N10557-73	Tr 24	Fo 14	Plan	Sophie Borg	29/11/2012
ARC12N10557-74	Tr 24	Fo 14	Plan	Sophie Borg	29/11/2012
ARC12N10557-75	Tr 24	Fo 14	Plan	Sophie Borg	29/11/2012
ARC12N10557-76	Tr 24	Fo 14	Coupe	Sophie Borg	29/11/2012
ARC12N10557-77	Tr 24	Fo 14	Coupe	Sophie Borg	29/11/2012
ARC12N10557-78	Tr 24	Fo 14	Coupe	Sophie Borg	29/11/2012
ARC12N10557-79	Tr 9	Log 3	Coupe	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-80	Tr 9	Log 3	Coupe	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-81	Tr 9		Ambiance Guillaume et Sophie	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-82	Tr 9		Ambiance Guillaume et Sophie	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-83	Tr 9		Ambiance Guillaume et Sophie	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-84	Tr 9	St 6 - 7	Coupe	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-85	Tr 9	St 6 - 7	Coupe	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-86	Tr 9	St 6 - 7	Coupe	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-87	Tr 9	St 6 - 7	Coupe	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-88	Tr 9	St 6 - 7	Coupe	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-89	Tr 9	St 6 - 7	Coupe	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-90			Ambiance Sophie	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-91			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-92			Ambiance Guillaume	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-93			Ambiance Guillaume	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-94			Ambiance Sophie	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-95			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-96			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-97			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-98			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-99			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-100			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-101			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-102			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-103			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-104			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-105			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-106			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-107			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-108			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-109			Ambiance Guillaume	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-110			Ambiance pelle	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-111			Ambiance pelle	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-112			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-113			Ambiance	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-114			Ambiance Guillaume et Sophie	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-115	Tr 9 - 26	Log 4	Coupe	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-116	Tr 9 - 26	Log 4	Coupe	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-117	Tr 21	Fo 12	Plan	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-118	Tr 21	Fo 12	Plan	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-119			Ambiance Guillaume et Sophie	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-120			Ambiance Guillaume et Sophie	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-121			Ambiance tranchées	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-122			Ambiance tranchées	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-123			Ambiance tranchées	Aurélie Battistini	30/11/2012

N° photos	N° de tranché	N° structure	Description	Auteurs	Date
ARC12N10557-124			Ambiance tranchées	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-125			Ambiance tranchées	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-126			Ambiance tranchées	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-127			Ambiance Guillaume et sophie	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-128			Ambiance Guillaume et sophie	Aurélie Battistini	30/11/2012
ARC12N10557-129	Tr 9	St 6 - 7	Coupe	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-130		Fo 13	Tesson décoré	Guillaume Le Goïc	29/11/2012
ARC12N10557-131		Fo 13	Tesson Creil et Montereau	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-132		Fo 10	Tesson Sarguemine China	Aurélie Battistini	29/11/2012
ARC12N10557-133		Fo 10	Tesson Creil et Montereau	Guillaume Le Goïc	29/11/2012

